

Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} janvier 2012 - Numéro 28

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois
agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris
Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|--|--|
| 4 Aux Morts | 18 Rapport d'activité |
| 5 Remerciements | 20 La Vie Cambodgienne |
| 6 Le Service Géographique de l'Union Indochinoise | 29 Bibliographie et Avis de recherche |
| 15 Livres en vente au siège | 30 Vie des sections |
| 16 Nouvelles d'Indochine | 35 Ma dernière cartouche |
| 17 Palmarès des Sections | 36 2 novembre 2011 |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Colonel Georges MARTY
 Trésorier général : Monsieur NGUYÊN KIM LUÂN

Membres d'honneur

Monsieur Jean AUBRY, Madame Mireille de LABRUSSE, Madame Thérèse LUCAS-POTIER, Général Paul RENAUD.

Administrateurs

Colonel René BLAISE, Général Louis BEAUDONNET, Claude-Pierre FRANÇOIS, Commandant Hervé de LA BROSSE, Marie LÊ QUAN-SIMON, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1214 A 07396
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Optimum
 49, rue du Maréchal Foch - 59100 Roubaix.
 Routage : France Routage
 Zone Gustave Eiffel - 2, avenue Gutenberg
 77600 Bussy-Saint-Georges
 Tél. : 01.70.01.01.02

© Bulletin de l'ANAI - 1^{er} trimestre 2012
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par
Marie LÊ Quan
 Directrice de
 la Rédaction
 de l'ANAI



DES VŒUX POUR DIX MILLE ANS

C'est avec une grande émotion que nous abordons l'année de Dragon 2012, dernière étape de l'ANAI. La diminution de nos effectifs et la réduction de nos moyens financiers, en effet, nous conduiront en fin d'année à des changements importants : le siège et le bulletin nationaux vont disparaître, à moins d'un miracle.

Groupés ou isolés, les membres de l'ANAI peuvent être fiers de leur œuvre. Ils ont restauré l'image de la guerre d'Indochine dans l'opinion publique, rendu leur dignité aux anciens combattants, imposé l'hommage de la Nation aux morts et aux prisonniers, protégé les réfugiés, secouru les enfants pauvres de là-bas et intéressé les enfants de France. Bien sûr, notre premier vœu est qu'un tel rayonnement continue.

Le second vœu porte sur la santé, qui permet l'action. Puissent notre corps se découvrir des aptitudes inattendues et notre esprit conserver ses qualités ; tout ne va pas très mal en même temps. Que nos camarades tentés par l'abdication trouvent l'affection nécessaire à la survie. Merci aux amis qui visitent les malades. Merci aux malades qui donnent de leurs nouvelles. Bonne année à ceux que nous aidons et dont nous attendons trop de gratitude.



AUX MORTS

11 NOVEMBRE

L'homme a besoin de se relier à ses prédécesseurs. Le souvenir des morts est le ciment de la famille, de la patrie, de l'humanité. C'est pourquoi la tradition chrétienne lui consacre les deux premiers jours de novembre.

L'émotion provoquée par l'hécatombe de 1914-1918 a suscité plusieurs mesures officielles de reconnaissance : l'institution du titre de « Mort pour la France », l'hommage aux soldats inconnus, la commémoration du 11 novembre dédiée aux morts de la Grande Guerre.

Mais les derniers survivants de celle-ci nous ont quittés en 2010. Faut-il renoncer au 11 novembre ? Non, ce serait de l'ingratitude. Aussi quarante-neuf députés ont-ils proposé au Parlement d'ériger le 11 novembre en journée nationale du souvenir de tous les morts pour la France, à toutes les dates, sur tous les territoires. Et, le 11 novembre dernier, le Président de la République a prononcé un discours en ce sens.

2 NOVEMBRE

La première définition de la « mort pour la France », limitée à la zone des armées, n'a pu concerner nombre d'Indochinois ouvriers d'armement dans le sud de la France et morts d'accidents techniques. C'est pourquoi nous avons fondé le Souvenir Indochinois en 1917, ouvert une quinzaine de cimetières et construit une trentaine de monuments.

Nous n'oublions pas la parole du Général de Lattre en 1951 : « Mon fils Bernard est mort pour le Viêt Nam ». Aussi avons-nous favorisé en 2003 la dédicace d'un monument à l'armée vietnamienne.

Pour ces deux motifs l'ANAI maintiendra, tant qu'elle le pourra, les cérémonies qu'elle organise, chaque 2 novembre, dans le bois de Vincennes et au cimetière de Nogent sur Marne, ainsi qu'à Aix en Provence et à Montpellier.

8 JUIN

Depuis 2005 la journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine a été fixée au 8 juin, date anniversaire de l'inhumation à Notre Dame de Lorette du soldat inconnu d'Indochine. Hommage est rendu ce jour-là à tous les morts, militaires et civils, des batailles célèbres, des combats ignorés, des attentats, des naufrages, des camps de concentration japonais et viêt minh, aux blessés et malades morts dans les hôpitaux.

Nos associations s'efforcent de transmettre leur mémoire à la jeune génération.

REMERCIEMENTS

Le Conseil d'Administration de l'ANAI adresse ses vifs remerciements aux adhérents qui se sont montrés sensibles aux difficultés financières suscitées à la fin de 2011 par la suppression sans préavis de subventions programmées, ainsi que par de nombreux retards de cotisations.

Il remercie les cotisants qui se sont mis à jour pour 2011 et pour 2012, bon nombre d'entre eux ayant augmenté volontairement leur participation.

Il exprime sa très grande reconnaissance aux personnes privées ou morales qui ont fait un don, parfois très important, accompagné généralement d'une lettre de sympathie et d'encouragement à poursuivre notre œuvre commune.

- *Merci à vous d'exister (H d'O)*
- *Pour que vous puissiez continuer votre travail (T.)*
- *En souhaitant bon courage et ténacité (J.I.)*
- *J'ai tenu à participer à la survie de l'ANAI (E.W.)*
- *Pour participer à la présence de l'ANAI et de ses souvenirs (J.D.)*
- *Pour la survie de l'ANAI, pour l'honneur de la France (G.B.)*
- *Pour que l'aventure de l'ANAI continue encore longtemps (P.G.)*
- *Sauver l'ANAI (M.M.)*
- *En espérant qu'il y aura un sursaut parmi les anciens d'Indochine (F.F.)*
- *Je suis très triste pour votre association que j'aime beaucoup et qui me rappelle tant de souvenirs (J.P.)*
- *Vous remercient pour votre action (P. et A. M.)*
- *Félicitations et remerciements pour la dure tâche que vous menez (P.F.)*
- *Je vous aiderai jusqu'à ma fin (A.P.)*
- *Nous espérons bien voir poursuivre l'œuvre de l'ANAI (J. et G. de H.)*
- *Merci pour tout ce que vous avez fait et faites encore pour les anciens d'Indochine et pour que vive le souvenir de notre présence et de notre amour pour ces pays (C.L.)*
- *Je serais fort désappointé que l'action de l'ANAI et la parution de son bulletin soient arrêtées (J.C.B.)*
- *J'apprécie le Bulletin et je félicite l'équipe de rédaction (H.T. de L.)*
- *En souvenir de nos séjours en Indochine, je tiens vraiment au journal (C.P.)*
- *C'est toujours avec joie et envie que je reçois le Bulletin, vous remerciant mille fois de continuer et assumer sa pérennité. (R.V.)*
- *Je reçois et lis toujours avec le même plaisir votre revue si bien documentée (H.B.)*
- *Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt la revue de l'ANAI, où je puise des informations qui m'aident pour écrire des articles (A.S.)*
- *C'est triste de voir autant de témoins partir; ils emportent chaque jour une part du cœur de l'ANAI. Vous avez réussi au-delà du possible à insuffler émotion, fierté et souvenir à une geste qui a été emportée par l'Histoire. Beaucoup de Vietnamiens vous doivent un peu de leur honneur et de leur fierté sur ce sol de France. (Lê Van Phuc).*
- *C'est pour moi, un impérieux devoir moral de maintenir vivant le souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés, morts pour la France en Indochine. Je ne saurais jamais assez vous remercier de votre ténacité qui vous donne tant de soucis mais qui a déjà porté tant de fruits. (J.D.)*

LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'UNION INDOCHINOISE

« Le drapeau suit la boussole », cette expression martiale reflète bien les difficultés des troupes françaises progressant au cours de la seconde moitié du XX^e siècle au travers d'une péninsule indochinoise à peu près inconnue. Rapidement, la nécessité de cartographier les espaces pénétrés va s'imposer, cette mission étant confiée à un service militaire spécialisé.

Avant la conquête

En 1469, l'Empereur Lê Thong ordonne d'établir le premier atlas du Dai Viêt. Cet ouvrage intitulé « Les cartes du Bas Monde » comprend une représentation générale de l'Empire, treize planches des provinces et un plan de la ville de Đông Kinh (Hanoï). Ignorant les échelles et les proportions, ce travail est très imprécis. Celui du géographe hollandais Van Linschooten en 1599 se rapproche plus des normes occidentales, de même que les esquisses des frères Robert de Vaugondy, dessinées en 1758.

Des relevés des côtes du futur Viêt Nam sont effectués par Dayot commandant la marine de Gia Long de 1801 à 1807 et par le Capitaine de Rosily en 1818. L'intérieur de la péninsule n'est alors connu que par la carte assez sommaire de Monseigneur Taberd, évêque de Saïgon. Ainsi, quelques années plus tard, les marins et les soldats des Amiraux Rigault de Genouilly et Charner, lorsqu'ils s'éloignent des rivages de la mer de Chine, s'enfoncent dans une angoissante « Terra Incognita ». À cette époque, le Bulletin de la Société de Géographie de Paris publié depuis 1822 n'a encore consacré, faute de documentation, que deux articles à l'Annam et à la Cochinchine.

Les premiers débarquements français

Les forces qui prennent pied à Tourane puis à Saïgon en 1858 et 1859 sont essentiellement formées de militaires de la Marine Impériale et de quelques unités des Troupes de Marine rattachées à cette dernière. Leurs chefs sont surtout soucieux d'évaluer les possi-

bilités de navigation des cours d'eau donnant accès à l'intérieur des terres, les premières expéditions vers Mytho et Biên Hoa étant entreprises par voie fluviale. Dès lors, les Ingénieurs Hydrographes Horsbur et Manen assistés de leurs subordonnés Héraud et Vidalin procèdent aux sondages nécessaires y compris dans le fleuve Cambodge, nom donné au « Meïkong » à cette époque. À terre, le Capitaine d'État-Major Forester et le Sous-Lieutenant de Larclause du 4^e RIM effectuent des relevés autour de Saïgon.

En 1860, les ingénieurs topographes de l'Armée de Terre issus de l'École Polytechnique, qui doivent être « tour à tour des géomètres, des dessinateurs, des cavaliers, des fantassins voire des artilleurs », sont rares en Cochinchine. Toutefois, avec un bel optimisme, le Colonel du Génie Coffyn dresse les plans d'une ville de 500 000 habitants à construire sur le site boueux de Saïgon. Quatre ans plus tard, faute de cartes, les troupes explorant les montagnes autour de Baria doivent embaucher comme guides pour une période de cinq mois « des sauvages armés d'arcs et de flèches empoisonnées ».

En dépit d'énormes difficultés sur le terrain, des travaux topographiques sont exécutés ; en 1863, le Contre-Amiral Bonard a évoqué « les espaces de l'immense Cochinchine à explorer ». Ainsi :

- Au Cambodge, en 1866, deux officiers utilisant une carte du « Meïkong » de 1563 et un atlas local réussissent à relever le cours du fleuve dans sa traversée de Phnom Penh et ses environs. De même, le Lieutenant de Vaisseau Doudart de Lagrée responsable de la station navale dans cette dernière ville, force navale uniquement formée de l'avis « Gia Dinh », reconnaît le lac Tonlé Sap et les ruines d'Angkor. Plus tard, au cours de son expédition

jusqu'en Chine cet officier va dresser de nombreuses cartes du Mékong (1). En 1868, deux plans de la région de Pursat avec un état précis des routes la desservant complètent la documentation sur le royaume khmer.

- En 1873, un document représentant l'ensemble de la Cochinchine est établi par le Capitaine de Frégate Birel et l'Ingénieur de la Marine Hatt. Il détermine la longitude de Saïgon au moyen de culminations lunaires.

- Dès 1881, le Commandant Dutreuil de Rheins, ancien « pacha » en 1876 du « Scorpion », fournit la première carte au 1/800 000^e de l'Indo-Chine Orientale. Cette dernière dénomination, d'ailleurs impropre géographiquement, a été attribuée aux régions de la péninsule occupées par la France à l'initiative du savant danois Malte-Brun et du Britannique John Leyden. En 1909, le Gouverneur Général Klobukowski prescrit de supprimer le tiret entre les deux noms pour mieux affirmer l'homogénéité de l'Union. Auparavant, un officier a dessiné les trois pays du futur Viêt Nam sous la forme de « l'Annam, bâton rugueux supportant à l'une de ses extrémités le panier de riz tonkinois et à l'autre la vaste corbeille cochinchinoise ». En somme, une représentation stylisée du « Ganh », le mode de portage des paysans annamites. La volonté d'aller occuper « le bambou » maintenant les deux charges, c'est-à-dire la longue chaîne montagneuse constituant la plus grande partie de l'Annam et du Laos, ne s'était pas encore manifestée.

Le Bureau Topographique

Jusqu'à l'arrivée, à partir de 1883, d'un corps expéditionnaire important au Tonkin, l'établissement de cartes géographiques est du ressort de tous

les officiers. Ainsi, lors de la fatale sortie du Capitaine de Vaisseau Rivière à Hanoï au mois de mai de cette dernière année, le Sous-Lieutenant Hérel de Brisis est chargé d'exécuter le croquis de l'itinéraire suivi. À cette époque, tous les élèves de Saint-Cyr suivent des cours de tapir (topographie) très complets dans la plaine de Fontenay le Fleury. L'alidade nivélitrice, le baromètre anéroïde et le théodolite sont maniés avec dextérité par les futurs officiers.

Les marins avec Rollet de L'Isle et Renaud entreprennent les relevés hydrographiques de la baie d'Along et de l'archipel des Fai Tsy Long. Poursuivis par l'Ingénieur Delaporte, ces travaux permettent à des officiers du génie d'effectuer la triangulation de la région tonkinoise d'Haiphong à Hung Hoa et Phu Lang Thuong.

Cependant, la nécessité de disposer d'un organisme propre à réguler ces travaux s'impose. Aussi, en 1886, le Bureau Topographique (B.T.) du Corps Expéditionnaire est créé avec un effectif de deux officiers et de six dessinateurs. Ses productions vont se révéler indispensables au Tonkin où de 1885 à 1891 plus de deux cents colonnes sillonnent des contrées peu connues alors que la frontière avec la Chine reste à délimiter. Le premier travail du B.T. consiste à établir une carte du nord de la péninsule au 1/200 000^e à partir de celle au 1/500 000^e du Chef de Bataillon Berthaut. Fruit des relevés sur le terrain, le document dessiné à Hanoï est adressé au Service Géographique (S.G.) de Paris qui le conserve dix-huit mois avant de le renvoyer à son expéditeur.

Tout d'abord, le B.T. sollicite l'obtention de crédits et de personnels supplémentaires pour l'accomplissement de sa mission. Il se propose, en effet, de dresser trois cartes selon le procédé de la triangulation géodésique. Par suite du manque de spécialistes compétents et de l'insécurité de certaines régions, ce projet ne peut être mené à bien. En outre, un travail du Capitaine Bauchet, chef de l'organisme de 1895 à 1898, se révèle très imprécis, cet officier ayant déterminé un certain nombre de points sur la frontière chinoise en utilisant une méthode relevant de l'astronomie. Dès lors, les relevés topographiques sur le terrain sont préférés pour établir trois cartes dont une en couleurs, procédé très moderne pour l'époque. En 1900,

le Bureau envoie à l'Exposition Universelle de Paris un document au 1/500 000^e représentant les cinq pays de l'Union.

Le Chef de Bataillon Lubanski, responsable du B.T. en 1899, précise que les documents topographiques publiés par son service ne sont que « l'assemblage de levés très disparates, des lambeaux géographiques conçus sur une charpente incertaine. Ce ne sont que les résultats hasardeux de travaux géodésiques et astronomiques effectués à des dates différentes ». Il déclare ensuite que « le maillage géographique est l'affaire de tous ». Dans la réalité, les officiers du B.T. envoyés sur le terrain et leurs camarades des corps de troupe chargés de missions géographiques particulières doivent fréquemment remplacer l'alidade par le revolver. Ainsi, le Lieutenant Hirtzman du 11^e RIMa en tournée de relevés topographiques dans la région de Vietri met en déroute en 1892 près de Yên Ha la bande du chef rebelle Thuan Boun.

Parmi les organismes ou les personnes ayant collaboré avec le B.T. plusieurs sont à citer :

- La Mission Pavie forte de quarante membres a perdu dix de ceux-ci décédés dans l'accomplissement de leur tâche. En effet, « l'homme à la longue barbe et au grand chapeau » s'est évertué, accompagné de dévoués assistants, à remplir les blancs de la carte au nord et à l'est du Mékong. Relevant 30 000 km² dans un territoire de 675 000 km², il a largement contribué à la production d'un document au 1/1 000 000^e englobant toute la péninsule. En 1954, lors de la bataille de Diên Biên Phu, la piste Pavie est encore citée. Parmi les assistants de l'ami du roi Oun Kham figurent les Capitaines Cupet, Messier de Saint James et Nicolon. Le premier de ces militaires a déterminé sous la direction de Pavie les caractéristiques cartographiques de la rive gauche du Mékong jusqu'au Cambodge et de la contrée comprise entre le fleuve et les contreforts annamitiques.

- Le Capitaine Rivière explore en 1889 la contrée située entre Vinh et Hou Ten en s'attachant à l'étude des populations rencontrées et notamment des ethnies Pou Tai et Pou Eun. En 1894, après avoir été affecté à Muong Sing, cet officier, épuisé, décède à Savannakhet.

- Le Lieutenant Leblond accomplissant la même année une mission topographique entre Hué et Tourane noue des contacts avec des communautés moins insoumises. Plus tard, chargé de rechercher un tracé pour une voie ferrée devant relier ces deux dernières villes par le col de Cau Hai, il conclut à l'impossibilité de cet itinéraire. Il précise qu'il a étudié celui-ci « en effectuant des milliers de levés à la planchette, à l'alidade nivélitrice, au cordeau, à la boussole pour les orientations et à la boussole Peignier en ce qui concerne les nivellements ».

- Le Lieutenant Debay de La Mack en garnison en métropole sollicite en 1892 l'autorisation « d'accomplir entièrement à ses frais une mission dans la même région que celle reconnue par son camarade de l'Artillerie de la Marine Leblond ». Placé dans la position « hors cadres » dès son arrivée à Saïgon, il est avisé par le Gouverneur Général de Lanessan qu'il ne peut compter sur aucun concours financier ou matériel de l'administration. Cette restriction ne l'empêche pas de suivre l'itinéraire de Tourane à Attopeu, exploration dont il rentre « très fatigué ». Après quelques semaines de repos, il repart prospecter la vallée du Song Cu Dê guidé par un vieil Annamite catholique, ancien « trâm » (2) de la Cour de Hué. Il établit le relevé de cette piste traversant le territoire moi, sentier plus tard baptisé de son nom. En 1897, son action étant enfin prise en considération par les autorités, il reçoit une affectation en Annam. Auparavant, la Municipalité de Tourane lui a généreusement accordé un secours de 200 piastres « en reconnaissance des travaux entrepris sur ses derniers personnels ».

- En septembre 1895, le Lieutenant de Menditte du 1^{er} Bataillon de la Légion Étrangère est chargé par le Lieutenant-Colonel Audéoud commandant le Cercle de Cao Bang « d'établir un croquis des accidents de terrain entre cette dernière ville et Ngan Son en vue de l'établissement futur d'une route de 3 mètres de large ». Accompagné de sept légionnaires, deux boys et six coolies, le jeune officier va durant trente-six jours parcourir 600 km dans une région inexplorée. Au cours de son périple il recrute des guides locaux et fait frayer son chemin au coupe-coupe dans une brousse de six mètres de haut ; il est

contraint de traverser six torrents impétueux, « son boy trop petit par rapport au niveau de l'eau devant s'accrocher à la queue de son cheval pour les franchir ». Le 8 octobre, ayant vaincu les nombreuses difficultés de sa mission, il remet au Lieutenant-Colonel Audéoud le croquis demandé. Très satisfait, ce dernier lui confie deux jours plus tard le soin d'étudier le tracé d'une route entre Talung et Cao Bang. Le Lieutenant de Menditte, dépité, écrit alors « préférer devoir laisser la boussole pour le revolver et mieux aimer escalader un mamelon pour enlever une position que pour y aller faire une visée quelconque ». Ses désirs vont être satisfaits car au retour de son périple il va participer durant quatre mois à la colonne du Haut Song Gan.

À cette époque, le B.T. s'efforce de bénéficier du concours de toutes les compétences possibles y compris des plus insolites. Ainsi, en 1891, lors d'une opération menée contre les bandes du Yên Thê, deux rebelles ralliés, Nguyễn Van Huong et Nguyễn Van Trang, sont requis pour dessiner une vue très précise des positions ennemies, tâche qu'ils accomplissent fort bien.

L'abornement des frontières

Tout en continuant la cartographie de la péninsule, le B.T. va participer à une importante mission qui durera douze ans, celle de la délimitation des frontières de l'Union. En effet ;

- le 13 juillet 1867, un accord franco-siamois a été signé et sera suivi durant presque huit décennies d'autres conventions entre les deux nations,

- le 9 juin 1885, le traité de Tsien Tsin reconnaît la souveraineté française au Tonkin,

- le 3 octobre 1893, Bangkok admet le protectorat de la France sur le Laos.

Il convient donc de matérialiser par la pose de bornes les limites ainsi créées, cette tâche étant dévolue à des Commissions d'Abornement (C.A.) bi voire trinacionales. Or, à la fin du XIX^e siècle, un géographe prévient « que dans la plus grande partie du Sud-Est asiatique la notion de frontières admise par les Occidentaux ne représente rien pour les populations. Ces barrières ne marquent pas la fini-

tude de communautés partageant les mêmes valeurs sociales et culturelles mais plutôt la démarcation entre impérialismes rivaux ». Ces travaux de délimitation vont donner lieu à de multiples contestations et parfois à des événements sanglants.

Dès 1894, celles entreprises aux confins de la Birmanie et du Laos sont à l'origine d'un « Fachoda oriental » lors de l'attribution de la principauté de Muong Sing à l'un ou à l'autre de ces deux pays. La commission compétente pour régler le litige est formée du côté britannique par des fonctionnaires et des officiers, tels le représentant du Haut-commissaire en Birmanie Stirling et les Colonels Woodthorpe et Scott, ce dernier accompagné de son épouse. La délégation française est composée de Pavie, du Chef de Bataillon Tournier, des Capitaines Friquegnon, Rivière et Seauve, du Lieutenant d'origine khmère Oûm « très bon dessinateur » accompagné de son camarade Cogniard ainsi que du diplomate Lefèvre-Pontalis.

Un fragile accord rapidement remis en cause est trouvé le 15 janvier 1895. Les discussions s'envenimant, le 4 mai suivant, deux compagnies de Gurkas aux ordres du Capitaine Gaufield et un peloton de cavaliers Sikhs s'installent à Muong Sing. Fort heureusement, à Londres, l'Ambassadeur de France de Courcel réussit à convaincre le Premier Ministre Salisbury que le territoire litigieux appartient au Laos. Le 9 mai 1896, le Commandant supérieur du Laos, Vacle, entérine l'accord en se rendant à Muong Sing (3).

La détermination des territoires siamois et indochinois va s'étendre sur plus d'un demi-siècle et donne lieu encore de nos jours à des revendications entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos devenus indépendants. Le partage débute en 1888 et est effectué par Pavie assisté du Capitaine Nicolon en se fondant sur les travaux de Doudart de Lagrée.

En 1904, une commission dirigée par le Lieutenant-Colonel Bernard accompagné de l'Administrateur Bessière, du Docteur Brengues et de huit officiers, dont le Capitaine Texier détaché par le S.G. de Paris et le Lieutenant Oûm, procède à de nouvelles délimitations, nécessitées par le traité franco-siamois du 15 février 1904. Les travaux se poursuivent jusqu'en 1907, le Chef d'Escadron Guichard-Montguers et le Capitaine Malandain de

l'ambassade de France à Bangkok ayant remplacé des militaires rapatriables. La presse indochinoise publie alors des articles revendiquant la possession par la France de la province de Muong Krat riche en rubis et en saphirs. Un nouvel accord signé le 23 mars n'exauce pas ce désir, mais en contrepartie l'Union s'agrandit de trois provinces jusqu'alors siamoises. L'occupation de ces dernières donne lieu le 14 mars 1909 à un combat au cours duquel le Lieutenant Thimonier et trois tirailleurs du RTA sont tués.

En 1926, une convention franco-siamoise est conclue à la suite d'une mission topographique conduite par le Lieutenant-Colonel Bourgeois secondé par le Lieutenant Garnier, le Canonnier Ngo Van San et le Tirailleur Lê Van Ban. Quatorze ans plus tard, avec l'approbation du Japon, la Thaïlande va revendiquer des territoires khmers et laotiens accordés à l'Union Indochinoise par les conventions antérieures. À la suite d'un bref conflit, certains de ces derniers sont annexés par Bangkok en 1941 puis récupérés par la Fédération Indochinoise en 1945 et occupés l'année suivante par les troupes du C.E.F.E.O.

L'abornement de la frontière sino-tonkinoise va être la cause de sérieuses difficultés voire d'affrontements armés, étant donnée la fréquente mauvaise volonté des autorités chinoises ou des populations autochtones. En effet, au-delà des limites de l'Union non encore matérialisées sur le terrain, les bandes de pirates ou de rebelles pourchassées par les troupes françaises sont assurées de l'impunité. Elles franchissent aisément cette démarcation virtuelle et « s'évanouissent dans le Céleste Empire souvent avec l'aide intéressée des soldats impériaux ». La tâche des officiers chargés de l'opération va être périlleuse et ingrate ; ainsi, le Colonel Pennequin est pris à partie en 1888 par ses amis, les Thaïs de Lai Chau, qui l'accusent de brader leur territoire aux Chinois.

Tout au long de l'abornement, des épisodes dramatiques sont constatés :

- En 1886, Monsieur Dillon, président d'une C.A., quitte Lao Kay le 13 août par voie fluviale en compagnie de deux officiers topographes, les Lieutenants HIRON et Pineau, et d'une solide escorte. Les cinq jonques transportant l'expédition sont attaquées à Lon Po en territoire yunna-

nais. Les Lieutenants Geil et Henry accompagnant le convoi sont tués avec quelques-unes de leurs hommes.

- Le 27 novembre 1886, Monsieur Haitce, membre suppléant de la C.A. de Moncay, dont la tête a été mise à prix par la « Société Secrète du Ciel et de la Terre » est capturé, blessé et égorgé par les Chinois, ses collègues Ferlay et Perrin perdant la vie la même nuit. Le Lieutenant Bohin avec quarante tirailleurs revient alors à marches forcées vers Moncay et disperse une bande de quatre cents pirates aux ordres de Bach Ha avant de recueillir les survivants de la CA. Ironie de l'histoire, la presqu'île de Pac Lung théâtre de ces massacres, attribuée à la France en janvier 1887, est rendue à la Chine six mois plus tard.

- Alors que le 12 décembre 1888 Pavie et le Capitaine Nicolon sont fort bien reçus à Diên Biên Phu, une opération militaire doit être entreprise dans le 1^{er} TM pour permettre les travaux de délimitation effectués par le Chef de Bataillon de Labastide entre Nam Si et Hoang Mo. Les relevés sont achevés le 6 juillet 1890, le seul incident notable étant l'attaque d'une maison abritant des coolies travaillant pour les Français.

- Le 21 novembre 1890, trois brigades topographiques françaises délimitent, avec leurs homologues chinois dotés de boussoles moyenâgeuses nommées « Luo Pan », le tracé frontalier de Moncay à Lang Son. En 1893, le Colonel Gallieni préside la CA à l'est de Hoang Mo et obtient des représentants du Céleste Empire l'autorisation de construire des blockhaus le long de la ligne de démarcation. Ceux-ci vont être souvent attaqués. Ainsi, en avril 1901, le Lieutenant Debain du 3^e RTT occupant l'un d'eux près de Luang Lan y subit un siège en règle. Sa petite fortification étant « incendiée et enfumée par trois cents pirates », il doit la quitter avec ses hommes, « son casque insolitaire flambant sur sa tête ».

- Dans le 2^e TM de Lang Son, la commission franco-indochinoise œuvre du 28 octobre 1893 au 19 juin 1894 sous la protection du Maréchal Sou qui a fait exiler le mandarin xénophobe Hoang. Une convention confirmant la délimitation de la frontière du Kouang Si est signée à Long Tchéou.

Dès lors l'abornement du Yunnan peut commencer, le Lieutenant André

Simon ayant déjà conduit en 1893 avec un mandarin chinois, et non sans péril (4), une mission topographique entre Lao Kay et Lai Chau. Un an plus tard, la partie laotienne de la frontière est reconnue par Monsieur Garanger de la mission Pavie et le Garde Principal Fillol. La plus importante partie de l'opération est confiée en 1896 à une CA présidée par le Colonel Pennequin assisté du Lieutenant-Colonel Vimard, du Chef de Bataillon de Noblens et de l'Interprète Marc. L'équipe comprend également onze topographes dont le Sergent Collin. Du côté chinois, les mandarins Liu, Tchang Ly et Tan représentent les intérêts de Pékin.

Les commandants des TM concernés détachent temporairement un officier lors des travaux relatifs à leur territoire ; c'est notamment le cas des Capitaines Cogniard pour le 3^e TM, Messier de St-Jammes pour le 2^e TM et du Chef de Bataillon Nouvel commandant le cercle de Hagiang. Le Lieutenant de Menditte du poste de Tien Phong participe aussi aux travaux avec des mandarins yunnanais. Ce jeune officier a la désagréable surprise d'apprendre que son cantonnement se trouve dans le Céleste Empire Habilement, le Colonel Pennequin obtient de ses interlocuteurs chinois une providentielle rectification de frontière avec « l'aide de quelques bouteilles de champagne ». Pour sauver la face, les fonctionnaires de Pékin exigent simplement que le site concerné soit rebaptisé Chan Pong, la borne frontière n° 21 étant implantée à 100 mètres au-delà de l'enceinte française. Toutefois, les légionnaires occupant les lieux sont mécontents car la route carrossable qu'ils viennent d'achever est désormais située en Chine et pour aller à Bao Lac ils doivent dorénavant marcher trois heures sur un mauvais sentier.

Le Lieutenant de Menditte, désireux « de voir la frontière devenir une chose palpable et non une ligne purement conventionnelle », circule au Yunnan « dans un cortège de réguliers chinois, de légionnaires, de coolies, d'officiers à cheval et de mandarins en palanquins ». Il retrouve après quelques jours de recherche la borne 140 posée en 1894 par la mission de délimitation de la frontière du Kouang Si. Soixante-quatre stèles ont été ainsi édifiées par la commission Pennequin entre l'extrémité de cette dernière et Lao Kay. Toutes ont été taillées, gra-

vées et scellées par les légionnaires ; elles portent l'inscription « Frontière sino-annamite. Annam de la Grande France et Yunnan de la Grande Chine » avec le numéro de la borne. Trois cartes de la région ou 1/80 000^e ont été dressées. En avril-mai 1945, la colonne Alessandri, dont fait partie le 5^e REI, quitte le Tonkin en franchissant les bornes 4, 5 et 11 édifiées par leurs lointains prédécesseurs.

Le Service Géographique

À la fin du XIX^e siècle, le Gouverneur Général Doumer établit un programme ambitieux de grands travaux. La construction de routes et de voies ferrées, les travaux d'irrigation ainsi que l'établissement d'un plan cadastral rigoureux nécessitent des documents topographiques fiables. Pour fournir ces derniers, le Service Géographique d'Indochine remplace le B.T. à compter du 1^{er} janvier 1900.

Le nouvel organisme placé sous la responsabilité du Lieutenant-Colonel Lubanski est rattaché à l'état-major de Hanoï et ses dépenses sont supportées par le budget général. Il obtient de Paris l'envoi de personnels spécialisés et de matériels modernes. Toutefois, certains gradés appartenant aux formations de l'Union y sont également détachés et les officiers des postes sont sollicités pour la révision de la carte au 1/25 000^e du delta tonkinois. En outre, les militaires doivent consigner dès 1902 dans un « cahier d'étapes » tous les détails topographiques constatés lors de leurs déplacements.

Les premiers directeurs du SG, les Lieutenants-Colons Lubanski, Guéneau de Mussy et le Chef de Bataillon Friquegnon, établissent un projet de travaux s'étendant jusqu'en 1912. Il porte sur la production de nouvelles cartes dressées après révision des anciennes et d'études techniques au bénéfice des Travaux Publics et du Cadastre dont les premiers registres, les « Dia Bô » datent de 1806. La péninsule étant considérée comme pacifiée les équipes de topographes peuvent aller effectuer sans trop de danger leurs relevés sur le terrain.

Le Gouvernement Général, conscient de l'importance des travaux

conduits par le S.G., lui attribue en 1912 un crédit supplémentaire de 1 320 piastres compris dans son budget annuel de 164 000 piastres. La même année, le Service Géologique demande à l'organisme militaire de prospecter certains terrains et deux ans plus tard ce dernier prend la responsabilité du cadastre placé sous l'autorité du Lieutenant-Colonel Scherdlin. Des autochtones sont alors « dressés » à établir des canevas pour un prix de revient de 1,50 piastre l'hectare. Toutefois, l'officier supérieur en charge de la nouvelle administration se plaint que ses subordonnés cochinchinois « travaillent en se croisant les bras et sont toujours en congé ».

Toutes les cartes demandées sont établies et en particulier un document au 1/10 000^e des régions frontalières tonkinoises dessiné par le Capitaine Zeil. Le Capitaine Cottes établit le relevé de la chaîne annamitique, œuvre complétée par celle de Monsieur Henri Maître qui a exploré à compter de 1907 « l'hinterland moi ». Certains officiers du S.G. se révèlent des explorateurs perspicaces en découvrant des sites qui vont acquérir une certaine renommée. Ainsi, le Capitaine de Beaudesson du 2^e Cuirassiers étudie en 1907 le plateau du Lang Bian ; trois ans auparavant un de ses camarades a révélé le site de Chapa. Ces missions sur le terrain demeurent périlleuses ; en Annam, des coolies effrayés par un tigre abandonnent les topographes et un conducteur des T.P. travaillant avec eux est piétiné par un éléphant « avec une telle hargne que ses restes ne peuvent être identifiés que par son carnet de relevés ».

En 1914, la liste des membres du S.G. décédés dans l'exercice de leurs fonctions est déjà longue. En 1911, les Soldats Médard et Perrin sont assassinés par des Moïs et trois ans plus tard Monsieur Maître périt de semblable façon. Le Lieutenant Aveline décède de maladie en 1912 à Tchepone de même que son camarade Conjard, le Maréchal des Logis Trippel et quatre tirailleurs. En 1913, les Lieutenants Aymé et Montaigu se noient dans le Mékong avec deux de leurs collaborateurs autochtones. Près de Quang Tri, le Sergent Desquin trouve la mort à la suite de la chute d'un arbre en compagnie de quatre tirailleurs.

Le S.G. est en relation avec la Société Géographique de Paris et le

Bureau des Longitudes ; il collabore également avec les missions hydrographiques de la Marine Nationale. La qualité de ses travaux lui fait obtenir de 1902 à 1908 six médailles lors de réunions internationales et, l'année suivante, le Grand Prix de l'Exposition Universelle de Bruxelles. Ses membres sont légitimement fiers de l'œuvre accomplie. Cependant, l'un d'eux en 1914 écrit : « Pendant dix ans les officiers les plus distingués se sont disputé l'honneur de tenir une planchette pour fournir des travaux appréciés. Malheureusement, aucun d'entre eux n'a figuré au tableau d'avancement ».

La guerre va restreindre les activités du S.G., nombre de militaires rejoignant la métropole. Un des anciens directeurs, le Colonel Friquignon, prend le commandement de la 1^{re} Brigade au Tonkin puis celui d'une colonne agissant d'août 1915 à janvier 1916 pour rétablir la paix troublée dans le Haut Laos.

Durant quatre ans, le service va être dirigé par des fonctionnaires civils, Messieurs Gallois et Découvreur, assistés « d'un personnel indochinois très compétent ». En dépit de difficultés importantes, la carte routière du Laos est publiée ainsi que celle de l'emplacement des postes de GI dans la péninsule. Le chef des ateliers détaché du Service Géologique réussit à livrer 31 387 feuilles cartographiques au 1/1 000 000^e de l'Indochine et un atlas de l'Union. Ce dernier ouvrage composé de dix-huit feuillets pouvant servir de tableaux scolaires muraux est mis en vente en janvier 1919.

Auparavant, le 13 janvier 1917, le Capitaine Salel du S.G. basé à Tong a fait aménager à Vi Thuy près de Sontay un terrain destiné à recevoir des avions. L'arrivée de ces appareils sur le sol indochinois le 9 juillet 1917 va révolutionner les méthodes de travail du service.

L'entre-deux guerres

À partir de 1919, les Lieutenants-Colonels Mailles et Dubuisson relancent les activités du S.G. pendant que le Chef de Bataillon Dussault est placé à la tête du Service Géologique. Installé à Hanoï avec un groupe à Saïgon, le Service Géographique comprend en 1924 trente-cinq officiers, dix-huit sous-officiers, dix-sept

militaires du rang et quatre-vingt-deux civils européens ou indochinois. Ce personnel va être utilisé selon ses compétences dans quatre domaines.

La géodesie

L'affectation en 1924 de deux spécialistes en cette matière, les Chefs de Bataillon Carlier et Gleize, va faire reprendre, tout d'abord dans la province de Than Hoa, les travaux abandonnés depuis 1914. Ensuite, les missions vont s'étendre aux six chaînes montagneuses de l'Union. Des signaux maçonnés sont édifiés et leurs coordonnées rapportées à la position de Nui Khê près de Hanoï puis plus tard à l'observatoire de Phu Liên, ces deux points faisant références.

Les difficultés pour effectuer les triangulations sont sérieuses : relief du terrain, défaut de pistes pour acheminer le matériel, obligation d'escalader des barres rocheuses, ayant nécessité parfois une marche d'approche de plusieurs jours, pour y installer des signaux. En outre, l'insécurité et l'insalubrité de certaines régions n'ont pas favorisé les spécialistes géodéses, qui doivent quelquefois établir leurs repères sur des plates-formes construites à vingt mètres de hauteur dans des arbres. Cette opération dérange « des essaims d'abeilles, des oiseaux agressifs et des myriades d'insectes ». En 1924, six groupes géodésiques forts de neuf officiers, six sous-officiers, douze militaires du rang et onze agents techniques autochtones œuvrent sur le terrain, équipés d'un matériel moderne en particulier d'astrolabes à prismes et de montres sidérales. Cette dernière année, le Groupe Géodésique n° 3 réalise au Cambodge la triangulation de 3 400 km² en construisant 366 signaux dont certains sont établis en se servant de pignons de pagodes.

L'astronomie

En 1928, le S.G. perçoit quatre appareils de réception de signaux horaires radiographiques émis sous le contrôle du Bureau International de l'Heure. Ces instruments joints à ceux déjà en service permettent de mesurer des différences de longitude par rapport aux observatoires de l'Union établis à Phu Liên, Sisophon, Fort Bayard et à celui de Zi Ka Wei près de Shanghai. Les astronomes du service peuvent

aussi observer l'éclipse totale du soleil de mars 1929.

La topographie

C'est l'activité des brigades agissant sur le terrain durant plusieurs mois et comprenant chacune cinq à sept membres dont un officier spécialiste. Ces militaires ou agents techniques autochtones sont dotés de planchettes à calotte sphérique montées sur trépied, d'alidades nivélatrices et holo-métriques ainsi que de déclinatoires. Ils rapportent, sur des feuilles collées sur des cartons nommés « mappes », les points cotés remarquables du terrain, la nature et la limite des cultures et de la végétation, les caractéristiques géologiques du sol et l'emplacement précis des échantillons de minerais prélevés.

L'ethnographie

En 1924, trois brigades topographiques de vingt-huit militaires œuvrent sur le terrain. Outre les renseignements géographiques, elles s'efforcent de recueillir des précisions ethnographiques sur les populations. Très souvent, pour celles-ci, ces militaires sont les premiers Européens rencontrés. Ainsi, en nouant de telles relations, ils obéissent aux recommandations du Colonel Gallieni qui a écrit en 1897 : « Un officier qui a réussi à dresser une carte ethnographique de son territoire n'est pas loin d'en avoir obtenu la pacification ». De cette façon, le Capitaine Fréville opérant dans les provinces de Phan Rang et Phan Thiêt étudie le mode de vie des ethnies cham et moi.

Les possibilités économiques des contrées cartographiées sont également envisagées. Le Capitaine Laval travaillant sur la rive gauche du Mékong étudie les éventualités de ressources agricoles de la région. Il envisage les tracés les plus réalisables de voies ferrées ou routières susceptibles de relier l'Annam au Moyen Laos et demande que « des Annamites soient envoyés dans le royaume car, pour l'agriculture, il ne faut pas compter sur les Laotiens ». Le Capitaine Fréville constate la présence de mica et de sources chaudes et des possibilités d'acclimatation de coton et d'agaves dans le site de Krong Pha, point de départ du chemin de fer à crémaillère vers Dalat.

Les spécialistes du S.G. d'Indochine ont tenu à respecter les appellations

locales, évitant ainsi une romanisation trop accentuée de ces dernières. Les cartes qu'ils ont réalisées portent très peu de noms français. On peut cependant y relever le tunnel Coqui, les pistes Civet, Debay et Pavie ainsi que les cols Babonneau et Claveau. Le numérotage de certaines routes est remplacé dans les articles de presse ou les conversations par des noms de personne : Saint Pouloff pour la voie reliant Suyut à Lai Chau et Reine Astrid pour celle allant de Louang Prabang à Vinh (5).

Le siège de Hanoï, outre une direction, comprend des services de géodésie, cartographie et stéréographie, deux bureaux comptables, un magasin à cartes, une salle de dessin, des ateliers de reproductions et tirages avec des locaux de zincographie, de photographie et d'héliogravure, une imprimerie et des sections de reliure et de mécanique. Quatre officiers, six sous-officiers, huit militaires du rang, deux civils européens et quatre-vingt-quinze ouvriers autochtones y sont affectés en 1924.

La photo aérienne

Le 7 février 1919, Monsieur Borzeki qui a pris place à bord d'un appareil Voisin photographie la ville de Hanoï ; l'année suivante, le Service du Cadastre sollicite le concours de l'Escadrille n° 2 basée à Biên Hoa pour prendre des clichés de certaines régions du delta cochinchinois. Une « instruction pratique pour les levés au 1/20 000^e avec l'appoint de la photo aérienne » est publiée la même année. Circonspect, le Lieutenant-Colonel Dubuisson, directeur du S.G., prévient que « les clichés ainsi obtenus contiennent trop de détails inutiles » et qu'il convient de « redresser les épreuves pour en restituer les détails planimétriques, chaque photographie nécessitant l'examen de quatre points ». Un laboratoire photographique pour les traiter est mis sur pied à Hanoï. En dépit de ces précautions, un plan très confidentiel au 1/10 000^e de la région Saïgon-Cholon établi selon ces nouvelles méthodes se révèle entaché d'erreurs et est récusé par l'état-major.

En fait, la photographie aérienne aide considérablement les équipes de géographes sur le terrain et notam-

ment dans les régions très boisées ou de relief compliqué. Toutefois, « le procédé ne peut être considéré comme un moyen complet d'exécution de carte, la triangulation géodésique restant indispensable ».

Au fil des années, le S.G. va de plus en plus souvent faire appel à l'aviation militaire dont les avions Bréguet et Potez vont être dotés d'équipements photographiques à obturateur Labrely permettant d'effectuer des prises de vue depuis une altitude de 4 000 mètres. Le prix de l'hectare ainsi traité est réduit à 0,007 piastre alors que celui du km² évalué sur le terrain s'élève à 5,06 piastres. En 1921, les appareils volent 70 heures au profit du S.G., relevant 92 500 hectares à l'aide de douze mille clichés. Trois ans plus tard, l'Escadrille n° 1 du Tonkin reconnaît la vallée du Song Ba où doivent être effectués des travaux d'irrigation et l'Escadrille n° 2 de Cochinchine photographie au Cambodge 4 000 hectares en 5 heures de vol. L'année suivante, au Tonkin, 1 100 000 hectares représentant 1 288 600 parcelles situées dans sept mille villages sont identifiés pour le cadastre. Au Sud-Annam, les territoires inexplorés des ethnies Boenom et Sedang sont reconnus. Le S.G. crée le 1^{er} octobre 1927 une section de photographie ; les dix-sept salles techniques du service comprennent alors un local de pendules pour la détermination du temps moyen et une station méridienne. Cette activité soutenue est reconnue dans le monde entier ; une carte hypsométrique de l'Union au 1/200 000^e est exposée au Congrès International Géographique de Paris ainsi que des documents géologiques fournis par le S.G., à qui des crédits supplémentaires sont alloués par le Gouvernement Général.

En dépit de cette modernisation, la vie des équipes sur le terrain demeure toujours aussi pénible et dangereuse. Dans la seule année 1921, le Capitaine Derepas, le Maréchal des Logis Dujardin et le Sergent Faberbock ainsi que le Tirailleur Nguyễn Van Cong et le Dessinateur Nguyễn Van Long décèdent de maladies contractées au cours de leurs missions. Dans le massif du Phou Pa Tone au Laos, un opérateur ne peut effectuer qu'un trajet de 4 km en deux jours étant donné le relief du terrain calcaire. En 1937, le relevé du tracé de la R.P. 13 de Tourane à Kontum nécessite

l'envoi dans un secteur très impaludé de l'équipe du Capitaine Favier. Peu après, le groupe du Lieutenant de La Seiglière est attaqué par des Mois Katou dotés d'arcs et de flèches empoisonnées et doit rebrousser chemin après avoir abattu trois agresseurs. Les porteurs du Lieutenant Joly désertent et le Lieutenant Garnier décède d'un accès pernicieux. En outre, deux gardes de l'escorte sont tués par la chute d'un arbre en établissant un signal à 1855 mètres d'altitude et un de leurs camarades succombe à une bilieuse. Impassible, le Caporal Sedang Tiu trace le chemin des topographes au coupe-coupe et leur apprend à distinguer les rivières de la région en appréciant le goût particulier et la température de leurs eaux. La saison des pluies arrivant, la brigade topographique décimée revient à Hanoï.

Elle est remplacée au mois d'octobre suivant par un détachement sous les ordres du Capitaine Latouille et comprenant, entre autres officiers, le Capitaine Laurent-Champrosay, futur Compagnon de l'Ordre de la Libération, ainsi que Monsieur Mousain « un civil qui n'est heureux que le coupe-coupe à la main ». Une section de tirailleurs et des gardes de l'ethnie sedang protègent l'expédition. Le Caporal Tiu se révèle une nouvelle fois un collaborateur précieux pour l'identification des villages dont l'emplacement et le nom changent fréquemment. Des relations cordiales sont nouées avec les populations mois et en fin de mission, un rapport précise que « les géographes ont très largement contribué à la conquête des cœurs de ces hommes frustes toujours prêts à donner leur confiance à qui la mérite ».

La 2^e guerre mondiale. Le CEFEQ

En 1939, alors que le S.G. est sous les ordres du Lieutenant-Colonel Solichon, la surface cartographiée de l'Union approche les 400 000 km² soit environ 62 % de sa superficie. L'activité du service est encouragée par l'octroi d'un crédit supplémentaire de 60 000 piastres pour la réalisation d'un matériel moderne de photographie aérienne. En septembre 1940, le siège

de l'organisme est transféré à Saïgon et un Service Civil Géographique et du Cadastre est créé par le Gouvernement Général. Son homologue militaire met en vente des cartes d'intérêt général mais aussi des documents propres à l'économie, l'ethnographie, les forêts, la géologie, les routes et le tourisme de la péninsule ainsi que les plans des principales villes indochinoises. La presse locale en citant la diversité de ces productions souligne la minutie des dessinateurs autochtones; pour certaines cartes, quinze teintes d'encre différentes ont été utilisées, les cartes géologiques ayant nécessité trente couleurs.

À partir de 1941, la rupture des communications avec la métropole, la présence des troupes japonaises, la pénurie de carburant, d'encre et de papier freinent les activités du S.G. Le directeur du cadastre écrit que « par suite des événements actuels les prises de vues aériennes effectuées selon la méthode de l'Ingénieur Hydrographe Roussilhe ont du être considérablement ralenties alors qu'il faudrait des plans au 1/1 000^e pour représenter la totalité des hectares cultivés du Tonkin, chacun d'entre eux étant divisé en vingt ou trente parcelles ». Toutefois, en novembre 1942, le personnel d'une escadrille de chasse Morane dissoute est affecté en partie au S.G. De même, durant l'hiver qui suit, deux Farman et deux Potez effectuent sur le plateau du Tranninh et la région de Lai Chau 200 heures de vol et prennent 1 000 à 1 500 clichés. En 1943, un rapport de gendarmerie fait état de quatre brigades topographiques à Diên Biên Phu, Kompong Tom, Pursat et Tong ainsi que de trois unités géodésiques à Ha Tinh, Paksé et Pursat. Au cours du premier trimestre 1945, quelques parachutistes des missions Polaire et Sagittaire sont camouflés à leur arrivée au Laos en gradés du S.G. Arpentant la RC 7 et faisant mine de procéder à des relevés, ils peuvent ainsi reconnaître aisément les terrains de largage possibles et d'éventuelles caches pour les armes et les munitions provenant des Indes.

Après le 9 mars 1945, le Général Sabattier écrit que les éléments qui battent en retraite vers la Chine « traversent des zones où seuls les membres du S.G. ont pénétré jusqu'alors ». La colonne Alessandri utilise des cartes héliogravées au 1/400 000^e assez

imprécises quant aux noms des villages traversés. Le 4/4^e RTT du Chef de Bataillon Euzières doit se fier à la boussole pour se diriger dans la région de Sop Nao non cartographiée.

Lors du coup de force nippon, quelques militaires du S.G. en mission topographique se trouvent loin des garnisons attaquées et peuvent rejoindre les colonnes se dirigeant vers le Céleste Empire. Certains de leurs camarades les jugent alors « de caractère très original et de tenue débraillée du fait de leur existence en brousse six mois par an ». Le Chef de Bataillon Detcheperé basé dans la région de Lai Chau prend le commandement d'une compagnie de tirailleurs thaïs renforcée d'une section de mitrailleuses au sein du Sous-Groupement Fourmachat et le Capitaine Latour-Dorey retrouve les troupes françaises près de Son La. Il détruit dans un premier temps les ponts entre cette ville et Diên Biên Phu puis est chargé de rechercher une piste traversant le massif désertique du Pou Den Dinh. Après plusieurs semaines d'errance, il rejoint la Chine.

Les troupes débarquées à l'automne 1945 sont dotées de cartes portant des inscriptions en anglais. À la même époque une Batterie du Groupe Géographique d'Extrême-Orient aux ordres du Chef de Bataillon Dreano s'installe à Cholon avec, dès 1946, un détachement à Dalat. Étant donnée l'insécurité régnant dans la péninsule, son rôle essentiel se réduit à distribuer aux corps de troupe les documents établis naguère par le Service Géographique de l'Union. Certaines unités opérationnelles éprouvent toutefois des difficultés sur le terrain; c'est le cas, le 2 mars 1948, lors du largage des parachutistes du 2^e BCCP et du 1^{er} Bataillon de Choc aux ordres du Chef de Bataillon Château-Jobert après l'attaque du convoi de Dalat. Certains éléments atterrissent dans un « blanc géographique » près du village de Quang Keang, bourgade déserte composée d'une seule case moi en ruine.

En 1954, le 2^e Bureau tient pour le delta tonkinois, les cartes « Rougeole » et « Vérole » illustrant les degrés de l'infiltration viêt minh. Cette disposition ne fait que reproduire celle déjà prescrite en 1897 par le Général Duchemin, ordonnant au Chef d'Escadrons Lyautey de dresser un document récapitulatif des principales zones

d'activité des pirates et rebelles au Tonkin. Souvent, le Commandement demande à l'aviation de photographier les sites de ses futures opérations, procédé qui alerte parfois les adversaires; ainsi, le 4 novembre 1953, un appareil Dakota prend des clichés de la cuvette de Diên Biên Phu.

Jusqu'au départ du CEFEQ, il existe à Dalat un S.G. civil dirigé par l'Ingénieur Géographe Latour-Dorey et fort de dix ingénieurs ou techniciens.

L'APVN et les cartes

Évoluant dans des contrées où la population lui est acquise et dans lesquelles les unités régionales et locales connaissent les lieux, l'APVN, du moins à ses débuts, ne semble pas avoir eu un pressant besoin de cartes. Cependant, ces dernières sont mentionnées à diverses reprises par les forces du Général Vo Nguyễn Giap. Par exemple, un rapport du 9 octobre 1947, cite un JU 52 abattu par le 74^e RI près de Cao Bang et dans les débris duquel sont récupérés des documents topographiques appartenant au Chef de Bataillon Lambert.

Toutefois, menant à compter de 1953 des opérations en dehors du Viêt Nam, l'APVN éprouve des difficultés, faute de cartes pour s'orienter lors de longs déplacements. Ainsi à la fin de cette dernière année, les colonnes cheminant à travers le Laos afin de couper en deux la péninsule sont dépourvues de documents; le Régiment 36 de la DD 308 qui se dirige vers Muong Ngoi ne possède qu'une seule carte au 1/100 000^e. Il en est de même des unités devant investir le camp retranché de Diên Biên Phu. Le Bataillon du Génie de la DD 351 marchant vers la cuvette reçoit simplement l'ordre « de se rendre au pied du col de Pha Din puis de suivre un ruisseau durant 80 km ». Le Régiment n° 98 de la DD 316 traversant le col Clavo (Claveau) vers Lai Chau se perd, ne trouvant personne pour lui indiquer son chemin.

Avant l'attaque du 13 mars 1954, une maquette en sable des positions françaises est construite par deux cadres de l'EMG de l'APVN (6). Cette représentation a été édiflée après interrogatoire d'un commandant français prisonnier ayant tenu garnison à Diên Biên Phu en 1952. En

outre, les renseignements ainsi obtenus sont portés sur un plan en relief du site, dessiné de visu par un observateur de la Compagnie de Reconnaissance de la DD 316 qui avec le Régiment 138 surveille les mouvements du camp.

Le 28 décembre 1953, le Lieutenant-Colonel Guth, chef d'état-major de la garnison française, est tué alors qu'il effectue, escorté par des hommes du 5^e BPVN, une reconnaissance vers le P.A. Gabrielle. Le chef des parachutistes, le Capitaine Compain, lui-même blessé, repousse les combattants ennemis qui veulent s'emparer de la sacoche de l'officier supérieur. Or, l'APVN prétend que cette dernière bourrée de cartes et de plans a été prise par le Bo Doi Kim Giao de l'unité de reconnaissance de la DD 308.

La nuit de Noël 1953 à la suite d'un parachutage non relevé par les Français, le Cadre Trân Phàn trouve un parachute blanc auquel est accroché une boîte en zinc contenant vingt-cinq

cartes au 1/25 000^e de la région et trente-deux photos aériennes de la position. Ce butin part sur le champ à Thai Nguyễn pour y être dupliqué; ces documents servent ensuite à l'APVN pour orienter ses tirs d'artillerie vers les points d'appui français.

Début janvier, un commando de six bô doi de la 62^e Compagnie du 426^e Bataillon de Reconnaissance s'introduit de nuit dans le camp et y dérobe un lot de clichés aériens.

Le 13 mars, le P.A. Béatrice tenu par le 3/13^e DBLE est soumis à des tirs d'artillerie intenses. Un coup au but frappe la salle opérationnelle du PC de la demi-brigade équipée de nombreuses cartes. C'est d'ailleurs au moment où il consulte l'une d'elles que le Colonel Gaucher est tué. L'APVN affirme alors avoir pris quantité de documents. Or trois jours auparavant, le Légionnaire Mantz, dessinateur à ce poste de commandement, a déserté très vraisemblablement avec des documents topographiques.



En février 1954, Do Hai, commandant le groupe affecté à la sécurité du Général Giap, reçoit l'ordre de creuser pour son chef un abri très profond. Il précise que les travaux ont duré vingt-huit jours et « que n'ayant ni carte ni plan pour le guider, il a dû prendre des mesures avec ses mains ou avec des lianes tressées ». Dix ans plus tard, moins rustique, l'APVN fait état dans son ordre de bataille de quatre compagnies topographiques.

Les conflits internationaux

Les cartes établies par le S.G., précises et détaillées, ont servi de références lors de la signature de traités passés avec la Chine, la Birmanie et le Siam avant 1945. Il en est de même après cette date pour la résolution de différends territoriaux entre ces trois pays et les nations indochinoises devenues indépendantes. C'est notamment le cas pour :

- l'appartenance du temple de Preah Vihear au Cambodge ou à la Thaïlande (7).

- la ligne Brévié précisant l'appartenance des îles du golfe de Thaïlande et notamment celles de Phu Quoc et de Poulo Waï, motifs permanents de désaccord entre Hanoï et Phnom Penh.

- les litiges frontaliers entre la Chine et le Viêt Nam.

- la résolution d'un différend portant sur trois villages revendiqués par Bangkok et Vientiane. Les sept bornes posées en 1926 dont une à Nong Khai face à Vientiane ont fait office de juge de paix.

En 1938, le Colonel de Martonne, éminent géographe militaire, écrit : « Il a toujours été admis que les topographes sont sur tous les points du globe à l'avant-garde de la civilisation ». Cette affirmation s'applique particulièrement aux membres du Service Géographique d'Indochine ; ils ont certes établi des cartes mais sont aussi fréquemment entrés en relation avec des populations n'ayant jusqu'alors jamais vu d'Européens. Comme leur illustre prédécesseur Pavie, ils ont réussi la conquête des cœurs. Les dix-huit officiers, les vingt-deux sous-officiers européens et les trente Indochinois décédés au cours de leurs missions attestent l'abnégation et le courage manifestés par ces hommes au service de l'Union.

Colonel Maurice Rives

(1) Voir le Bulletin de l'ANAI n° 23 du 1^{er} octobre 2010.

(2) Courrier.

(3) Voir le Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 1992.

(4) Mécontent des décisions de l'officier français, le mandarin chinois cherchait à

l'assassiner. Par ailleurs, les Thaïs de Lai Chau craignaient encore que la France livre leur pays à la Chine.

(5) Pour certains spécialistes, le nom de Seno attribué à la base du Laos proviendrait des quatre points cardinaux : Sud, Est, Nord, Ouest, (mais la piste d'aviation est orientée Sud-Ouest Nord-Est). Pour d'autres, il s'agit d'une plante locale. Par ailleurs, il existe un Seno au Tonkin.

(6) Ce procédé utilisé par l'APVN est ancien. En 1947, la maquette du poste de Phu Tong Hoa situé entre Cao Bang et Bac Kan est présentée aux troupes devant l'assailir. À deux reprises, la position tenue le 1^{er} décembre 1947 par la 1^{re} Compagnie du B.M. du 1^{er} RIC (Capitaine David) et le 25 juillet 1948 par la 2^e Compagnie du 3^e REI (Capitaine Cardinal) repousse l'ennemi au prix de lourdes pertes. Au cours de ces combats, les deux chefs de poste sont tués.

(7) L'auteur de ce texte a été contacté en octobre 2000 par le Ministère des Affaires Étrangères thaïlandais, pour obtenir des précisions quant à la composition des commissions des délimitations frontalières franco-siamoises, en 1904, 1907 et 1920.

GLOSSAIRE

APVN: Armée Populaire du Viêt Nam (viêt minh).

BO DOI: Combattant de l'APVN.

BPVN: Bataillon de Parachutistes Vietnamiens.

CEFEO: Corps Expéditionnaire Français d'Extrême-Orient.

DD (Dai Doan): Division de l'APVN.

DBLE: Demi-Brigade de Légion Étrangère.

EMG: État-major Général.

JU 52: Junker 52, avion allemand en service dans l'Armée de l'Air française.

REI: Régiment Étranger d'Infanterie.

RIC: Régiment d'Infanterie Coloniale.

RP: Route Provinciale.

RIT: Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

BIBLIOGRAPHIE

- Roger Bruge: *Les hommes de Diên Biên Phu* – Éditions Perrin.
- Bui Xuân Quang: *La troisième guerre d'Indochine* – Éditions de l'Harmattan.
- *Bulletin du Comité de l'Asie Française 1900 à 1939.*
- *Comptes rendus annuels du Service Géographique de l'Indochine 1920 à 1924* – Hanoï.
- *La vie militaire dans le Haut-Tonkin 1895 à 1897* – Service Historique de l'Armée de Terre – Vincennes.
- Jean Le Pichon: *Récits et lettres d'Indochine et du Viêt Nam 1927-1957* – Éditions des Indes Savantes.
- *Les Armées Françaises d'Outre Mer. Le Service Géographique d'Indochine* – Exposition Coloniale Paris 1931.
- *Ouvrage collectif: Diên Biên Phu vu d'en face* – Éditions du Nouveau Monde.
- *Revue Indochine 1940-1945* – Hanoï.

Livres en vente au siège

- de Philippe Grandjean - **L'INDOCHINE FACE AU JAPON 1940-1945** - Prix 29 € (*)
- de Paul Rignac - **INDOCHINE - LES MENSONGES DE L'ANTICOLONIALISME** - Prix 29 € (*)
- de Hélié de Saint-Marc - **NOTRE HISTOIRE** - Prix 24 € (*)
- de Pierre Quatrepoint - **L'AVEUGLEMENT DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de Roger Berthillot - **IL ÉTAIT UNE FOIS L'INDOCHINE** - Prix 29 € (*)
- de Philippe Franchini - **LES MENSONGES DE LA GUERRE D'INDOCHINE** - Prix 27 € (*)
- de Hubert Turret - **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier - **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (*)
- de Jacques JAUFFRET - **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo - **LES LINH TÂP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
- de Louis Constans - **LE FUYARD DE LANG SON** - Prix 29 € (*)
- de l'ANAPI - **LES SOLDATS PERDUS** - Prix 30 € (*)
- de Jean-Christophe Brunet - **GENDARMES-PARACHUTISTES EN INDOCHINE - 1947-1953** - Prix 29 € (*)
- du Général Luc Lacroze - **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (*)
- du Père Claude Gilles - **LE CAMBODGE - Témoignages d'hier à aujourd'hui** - Prix 30 €
- du Général Guy Simon - **CHRONIQUES DE COCHINCHINE 1951-1956** - Prix 25 € (*)
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (*)
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (*)
- d'Amédée Thévenet - **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 24 € (*)
- de Pierre-Henri Chanjou - **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 20 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- **MIGONDO - Plaidoyer pour nos amis les Moïs** - Prix 30 € (*)
- du Major Battistini - **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (*)
- du Commandant René Chauvin - **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour - **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
- d'Emile Lebargy et André Galabru - **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (*)
- de Claire Fourier - **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 7 € (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle - **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (*)
- de Raoul Hardouin - **OMBRES INDOCHINOISES - L'Indochine sous l'occupation Japonaise - 1941-1945** - Prix 21 € (*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon - **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)
- de Cyril Payen - **LAOS - LA GUERRE OUBLIÉE** - Prix 22 € (*)

(*) Port compris

Cartes en vente au siège

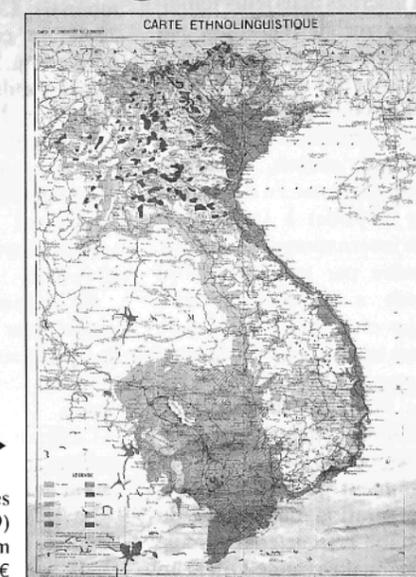


◀ **Carte physique et politique** (Éditions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 20 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon** avec guide des rues, 1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 5 €

■ **Plan de Hanoï**
Prix : 5 €

▶ **Carte ethnolinguistique** (dessinée et publiée par les services géographiques de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 15 €



NOUVELLES D'INDOCHINE



CAMBODGE

70 % de la population subsistent avec moins de 2 dollars par jour. Un enfant de moins de cinq ans sur trois souffre d'insuffisance pondérale.

Le second procès des dirigeants khmers rouges, tous âgés de 79 à 85 ans, s'est ouvert le 27 juin à Phnom Penh. Sont inculpés : Khieu Samphan (défendu par Jacques Vergès), Nuon Chea, Ieng Sary et sa femme Ieng Thirith. Celle-ci, atteinte de la maladie d'Alzheimer, est absente. Le procès durera plusieurs années, à condition que le tribunal international reçoive le financement nécessaire ; 150 millions de dollars ont déjà été dépensés. 3850 parties civiles sont inscrites mais leurs témoignages seront regroupés par deux « co-avocats principaux ». Le dossier de l'accusation comporte 35000 pages. Cinq magistrats internationaux (français, allemand, anglais, canadien) ont démissionné en deux ans.

Le 18 juillet à La Haye la Cour internationale de justice, présidée par le juge Hisashi Owada, a ordonné au Cambodge et à la Thaïlande de retirer leurs troupes de la zone du temple de Preah Vihear.

Le Premier Ministre François Fillon a effectué une visite au Cambodge les 2 et 3 juillet, notamment pour participer à l'inauguration du temple du Baphuon restauré par l'École Française d'Extrême-Orient en deux phases : 1960-1970 et

1995-2011, entièrement financées par la France.

Le 17 septembre, le Premier Ministre Hun Sen a suspendu l'envoi d'employées de maison en Malaisie. Elles sont déjà 50000.

Les plantations industrielles (hévéas, cannes à sucre) concédées à des sociétés étrangères se développent exagérément (50 % du territoire) au détriment des terres arables communales.



VIËTNAM

Profitant de la hausse des coûts en Chine, le Viêt Nam a encouragé la délocalisation d'entreprises chinoises. Mais la politique de crédit qu'il a adoptée lui cause de graves ennuis financiers et l'oblige à dévaluer régulièrement sa monnaie. L'inflation a atteint 22 %, la croissance économique 6 %, le déficit commercial 12,4 milliards de dollars.

Depuis le 1^{er} octobre, le salaire minimum est le même dans les entreprises vietnamiennes et dans les entreprises étrangères, soit 66 euros. Le salaire moyen en ville est de 174 euros.

Le Viêt Nam est le deuxième exportateur mondial de riz et de café, le sixième exportateur mondial de produits aquatiques.

La France est son troisième bailleur de fonds, derrière le Japon et la Corée du Sud.

La politique d'accession à l'énergie nucléaire se poursuit. Deux centrales, l'une russe l'autre japonaise, seront

construites en Sud-Annam, au bord de la mer.

Les États-Unis ont entrepris de décontaminer l'aéroport de Nha Trang. Il s'agit de débarrasser le sol, en le chauffant, des résidus de la dioxine provenant de l'agent orange, ce défoliant utilisé de 1965 à 1973.

Les 5 et 12 juin des manifestations importantes se sont déroulées à Hanoï et à Saïgon pour protester contre les exactions chinoises en mer de l'Est : occupation des Paracels depuis 1974, sabotages répétés des câbles d'un navire vietnamien d'exploration pétrolière, attaque de chalutiers vietnamiens au large des Spratleys le 27 mai et le 11 juin. Le 13 juin la marine vietnamienne a procédé à des exercices avec tirs réels dans la région.

La mousson d'automne a inondé, par la pluie et par la marée, le Centre-Viêt Nam et le delta du Mékong. Les rues de Hué sont submergées. Plusieurs centaines de paysans sont morts, dont un grand nombre d'enfants.

À Hanoï, l'Hôpital de Dong Da a décidé de construire une station d'épuration des eaux usées sur un terrain appartenant à la paroisse de Thai Ha. Avertis le 7 octobre, les paroissiens occupent les lieux. Le 3 novembre, une centaine d'hommes de main de la police (policiers déguisés en voyous selon la méthode habituelle) vient les brutaliser ; ils se replient devant les très nombreux renforts catholiques alertés par les cloches de l'église. Le 16 novembre, les forces armées occupent officiellement le terrain.

Le 10 juillet, à l'aéroport de Tân Sơn Nhut, la police de Saïgon a empêché le Père Vincent Pham Trung Thanh, supérieur provincial des rédemptoristes au Viêt Nam, de prendre l'avion pour Singapour. Aucune explication ne lui a été donnée.

La traite des jeunes filles, vendues à la Chine comme épouses, au Cambodge comme prostituées (30 000 dit la Ministre cambodgienne des femmes) continue sous l'auto-

rité d'une agence gouvernementale. L'internet facilite le commerce à distance.

L'association internationale des éditeurs (IEA) a décerné son prix annuel aux éditions « Papiers brouillons ». Le directeur de celles-ci, Bui Chat, s'est rendu à Buenos Aires pour recevoir le prix. À son retour il était attendu par la police à l'aéroport de Tân Sơn Nhut.



LAOS

Conformément aux décisions du congrès de mars du parti communiste, l'assemblée nationale élue en avril a reconduit dans leurs fonctions le président de la République Choumaly Sayasone et le premier ministre Thongsing Thammavong (15 juin).

La croissance économique du Laos s'établit à 7,9 % entre 2006 et 2010. Les plantations d'hévéas se développent rapidement : 28000 hectares en 2007, 250000 en 2010. En général elles remplacent la forêt vierge, parfois des champs de café ou des rizières sèches. Les commanditaires sont chinois au nord, vietnamiens au sud. L'EDF se vante d'avoir construit au Laos le plus grand barrage hydroélectrique du Sud-Est Asiatique ; Nam Theun 2 fournit 1070 MW et alimente 4 millions de Thaïlandais. 6000 Laotiens ont été déplacés.

Tiao Phouangsavath

Expositions de l'ANAI
Cambrésis : Cambrai (8-13 juin).

Expositions de l'ONAC
Béarn : Lescaur (21 mars-6 avril, 17 octobre-10 novembre, 8-25 novembre). Cambrésis : Cambrai (8-13 juin). Drôme-Ardèche : Vernoux en Vivarais (7 mai). Landes : Morcenx (26 février). Puy de Dôme : Issoire (21-22 mai), Clermont-Ferrand (18-19 juin). Yonne : Paron (8 avril), Auxerre (27 mai).

Conférences et films

Aube : Troyes (8 octobre). Bouches du Rhône : Aix en Provence (9 décembre), Marseille (14 décembre). Cambrésis : Cambrai (8 et 10 juin). Charente : Mornac (2 octobre). Charente-Maritime : Saint-Georges de Didonne (). Flandres : Lille (20 mars). Landes : Dax (19 mai). Loire Atlantique : Nantes (8 novembre). Puy de Dôme : Val Parent (2 avril). Val de Marne : Vincennes (5 février), Maisons Alfort (28 avril).

Colloque

Côtes d'Armor : Dinan (8 juin).

Causeries dans les collèges

Charente : Jarnac (16-20 mai). Flandres : Dunkerque (23 mai), Gravelines (30 mai). Val d'Oise : Cergy (mars). Yonne : Paron (8 avril).

Inauguration de monument, de plaque mémorielle, d'inscription sur un monument, de lieu-dit

Alsace : Strasbourg (8 juin). Béarn : Lees-Athas (11 novembre). Charente : Alloué (8 juin). Flandres : Gravelines (8 juin), Lambersart (18 juin), Cauchy à la Tour (11 novembre). Gers : Auch (8 juin). Gironde : Libourne (8 mai). Languedoc : Saint Clément de Rivière (8 juin). Pyrénées Orientales : Banyuls (15 mai), Val de Marne : Saint Mandé (11 novembre). Vendée : Antigny (25 juin), Luçon (14 septembre). Vienne : Poitiers (8 juin). Yvelines : Versailles et Richebourg (8 juin).

Forums d'associations

Val de Marne : Vincennes (10 et 17 septembre, 12 octobre). Val d'Oise : Louvres (18 septembre).

Réunion dans une maison de retraite

Bouches du Rhône : Beaurecueil (9 mai et 10 novembre).

Réunions avec des Indochinois

Béarn : Marciron (22 novembre). Flandres : La Bassée (30 janvier). Languedoc : Castelnau le Lez (6 mars). Loire Atlantique : Nantes (16 avril). Pyrénées Orientales : Canet (27 février).

Réunions avec des anciens combattants

Bouches du Rhône : Aix les Milles (23 janvier). Flandres : Marcq en Baroeul (20 mars). Gironde : Libourne (5 mai et 4 octobre). Hainaut : Valenciennes (30 mars et 14 juin). Loire Atlantique : La Baule (13 avril), Puy de Dôme : Chamaillères (13 janvier).

Cérémonies du 9 mars

Calvados : Caen. Charente : Cognac et Châteaubernard. Drôme : Valence. Flandres : Arras. Gironde : Libourne. Moselle : Metz.

Cérémonies du 7 mai

Aube : Troyes. Bouches du Rhône : Marseille. Drôme : Valence. Hainaut : Marly. Val de Marne : Nogent sur Marne. Val d'Oise : Cergy-Pontoise.

Cérémonie du 1^{er} novembre

Vienne : Niort.

Cérémonies du 2 novembre

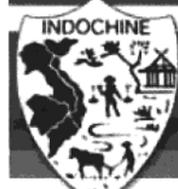
Au cimetière de Nogent sur Marne et au bois de Vincennes : Val de Marne, Paris-Hauts de Seine, Yvelines, Essonne, Seine et Marne.

Au cimetière d'Aix en Provence : Bouches du Rhône.

Au cimetière de Montpellier : Languedoc.

Le site de l'A.N.A.I. est en service.

<http://www.anai-asso.org>



A.N.A.I. Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

France / Indochine : Histoire et Mémoire

L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE
------------	-------------	---	---	-----------------------	------------------

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

Première partie : Nouveautés

L'année 2011 a permis à l'ANAI d'accomplir ses missions traditionnelles et de lancer la coopération avec le Souvenir Français.

Pourtant, la mort et la maladie nous ont durement frappés et les difficultés de déplacement ne permettent plus les réunions de section à effectif complet. Mais les présidents et les adhérents valides exercent avec foi l'activité nécessaire, en suscitant l'appui des autorités.

C'est pourquoi nous sommes fiers des grandes réussites de 2011. Dans l'ordre architectural, les monuments de Strasbourg, de Clermont-Ferrand, de Poitiers, de Versailles, d'Auch, les nombreuses inscriptions sur les monuments communaux. Dans le domaine pédagogique : la mobilisation des enfants du Nord et de l'Yonne dans les cérémonies. Ces résultats couronnent des années d'effort.

Une inquiétude s'amplifie cependant depuis l'an dernier : les expositions sur l'Indochine ne connaissent pas le développement souhaité. Des trois expositions créées par l'ANAI en 1986-1987 seule celle de Cambrai a été présentée en 2011. Notre âge rendait ce ralentissement prévisible ; c'est pourquoi l'ONAC a édité en 2007 une exposition majeure dont chaque département possède un exemplaire. Mais la réduction des effectifs des services départementaux conduit à penser que ces matériels ne sont utilisés que lorsque nous organisons leur sortie. Certains présidents s'en préoccupent, d'autres non. Hors classement se situe l'ONAC de Pau, qui avait constitué sa propre exposition avant celle de la maison-mère et qui maîtrise parfaitement ses tournées.

Nos difficultés financières demeurent. Le 1^{er} septembre, aucune subvention n'était parvenue et il manquait mille cotisations. De nombreux dons ont permis une remise à flot provisoire.

Deux sections sont en sommeil : le Gers et la Haute Marne. Les présidents et les drapeaux demeurent en fonction, les derniers adhérents sont rattachés directement au siège national.

Deuxième partie : Constantes

Etudes et recherches

Depuis très longtemps l'ANAI est sollicitée par des étudiants qui préparent des mémoires ou des thèses concernant l'Indochine. Parfois c'est un président de section, plus généralement c'est le président national, qui accueillent les demandeurs, complètent leur documentation et dégagent les grandes lignes d'une histoire souvent compliquée. La vingtaine d'audiences annuelles est très intéressante. Il faut se réjouir de l'attrait qu'exerce encore l'Indochine sur les étudiants et leurs directeurs de thèse.

Quelques historiens ont l'amabilité de présenter leur manuscrit à l'ANAI avant édition.

En 2011 ce sont deux cinéastes qui ont demandé nos conseils.

Cérémonies

La journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine est entrée dans la tradition. Elle a été célébrée avec ferveur à Paris par le Ministre sous l'Arc de Triomphe, en province par les Préfets devant les monuments départementaux et souvent par les Maires soutenant des initiatives locales. La participation des anciens combattants et de leurs amis ne faiblit pas ; elle encourage les autorités. Le rôle des présidents de section est essentiel pour la définition d'horaires compatibles, l'organisation et le financement des cérémonies.

Le 2 novembre, comme chaque année, les pèlerinages du Souvenir Indochinois se sont déroulés devant nos monuments traditionnels de Vincennes, Nogent sur Marne, Aix en Provence, Montpellier, Castelnaud le Lez et Toulouse. À Nogent sur Marne la célébration est dirigée par d'anciens officiers de l'armée nationale vietnamienne (Colonel Trần Dinh Vy, Médecin-Colonel Hoang Co Lan), les couleurs françaises et vietnamiennes sont levées en même temps, les participants d'origine vietnamienne sont de plus en plus nombreux. À Vincennes les associations khmères, laotiennes et hmongs nous accompagnent fidèlement.

Selon leur tradition, certaines sections ont commémoré la résistance aux Japonais (9 mars) et la bataille de Diên Biên Phu (7 mai).

La réduction du format des armées a entraîné la disparition de la plupart des musiques militaires qui rehaussaient nos cérémonies.

Organisation

Les anciens combattants vieillissent. Certains perdent leur mobilité. Réunir une section est parfois difficile. Quelques présidents se déplacent en plusieurs lieux du département. D'autres organisent des sessions avec des associations de mêmes sentiments.

Le Bulletin de l'ANAI reste le lien essentiel. Le Colonel Rives poursuit ses investigations dans les archives ; il fait paraître chaque trimestre des informations inédites sur l'histoire de l'Indochine. Marie Lê Quan continue à rechercher et publier des études antérieures à 1940.

Ces découvertes sont utiles aux anciens combattants, qui apprennent à connaître l'Indochine qu'ils ont aimée. Elles sont également nécessaires aux Indochinois d'aujourd'hui : les Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens de là-bas parce que le marxisme a effacé leur histoire, les réfugiés d'après 1975 parce que leurs enfants si bien intégrés ont un peu perdu la mémoire de leur origine.

Le Site Internet de l'ANAI permet de toucher un public qui ne se serait jamais intéressé à l'Indochine. Mais les premiers contacts sont souvent sans lendemain. Il est également précieux pour les échanges avec des correspondants étrangers soucieux de recherches historiques.

Diminution des ressources

La crise économique qui frappe la France a amené les organismes publics qui nous soutenaient à réduire leurs subventions. Nous vivons des dons et des cotisations.

S'agissant de celles-ci, il a été décidé de ne plus les augmenter mais de demander aux adhérents qui utilisent le reçu fiscal de bien vouloir « arrondir » leur versement. Cet appel a été reçu par un trop petit nombre.

Il n'y a pas d'autre moyen de tenir notre rang. Un numéro du Bulletin, par exemple, n'est payé par l'abonné que

3 euros, recherches, conception, édition et transport compris !

Projets

Lorsque l'ANAI cessera de fonctionner, faute de ressources humaines ou financières, le Souvenir Français accepte de prendre en charge ses activités mémorielles. Son maillage territorial prendra la relève du nôtre.

Grâce à notre présence dans les conseils départementaux des anciens combattants, l'ONAC assure notre service social.

Son soutien à nos missions mémorielles a été très apprécié ; l'exposition sur l'Indochine en témoigne. Mais depuis la suppression de ses délégués à la mémoire les liens pourraient se relâcher ; la faible rotation de l'exposition sur l'Indochine inquiète.

Solidarité

C'est le terme officiel. En ce qui nous concerne, pourquoi ne pas dire sympathie ?

Nous avons aimé le même pays, qui n'était pas le nôtre, et souffert de la même incompréhension de la part du nôtre. D'où ce lien entre nous qui, paradoxalement, se renforce alors que nous nous déplaçons moins. Les rivalités entre associations disparaissent, le Comité National d'Entente porte bien son nom ; seule demeure une différence de génération. Localement de nombreuses sections adhèrent à des comités patriotiques.

Matériellement nous ne pouvons rien les uns pour les autres car nous ne sommes pas riches ; notre association vit de nos cotisations, c'est-à-dire de peu. Mais les lois et les règlements ont prévu le droit à réparation et les

secours d'urgence ; l'ANAI, qui participe aux commissions départementales de l'ONAC, joue alors un rôle d'accompagnement, signalant les camarades en difficulté, les conseillant dans leurs démarches et, plus généralement, les aidant à supporter la vie.

Un service de proximité est assuré par le siège, les sections ou les comités. La plupart organisent des visites aux malades, voire des courriers de vacances et des excursions touristiques, qui apportent de la joie aux isolés. Les besoins de visite au domicile des impotents, voire aux maisons de retraite, ne sont malheureusement pas tous satisfaits.

Le Bulletin de l'ANAI favorise des retrouvailles d'anciens camarades ; nous l'apprenons longtemps plus tard.

De nouveaux réfugiés se manifestent encore. Ce sont souvent d'anciens enfants déportés par les Khmers Rouges et demeurés clochards au Cambodge après leur libération sans pouvoir retrouver leur famille. Des parents plus chanceux, établis en France et naturalisés, les ont recherchés et invités à les rejoindre. Entrés avec un visa de tourisme, ils végètent sans papier dans la peur. C'est à l'ANAI, héritière du Comité National d'Entraide, que ces malheureux se présentent un jour. Mais dans la France actuelle leur régularisation prend plusieurs années. C'est pour le siège un souci important, qui l'oblige à entretenir des relations avec les administrations et à garder le contact avec des organisations humanitaires.

Malgré la démarche du Ministre soucieux de « mémoire partagée », le gouvernement de Hanoï a refusé un partenariat avec la France pour soigner

gratuitement les mutilés de toutes les guerres. Nous poursuivons donc notre aide discrète aux invalides de l'armée française.

L'œuvre que nous avons fondée en 1990 sous le nom d'ANAI-Parrainage a pris sa totale indépendance le 19 juin 2008. D'autres associations bénéficient de la générosité de nos adhérents. Citons les Frères des Écoles Chrétiennes à Saigon et à Biên Hoa, qui sont soutenus par la Section des Pyrénées Orientales, les Œuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saigon, auxquelles participe la Section du Rhône. Certaines sections travaillent sans intermédiaire : les Pyrénées Orientales dans deux villages : l'un au Nord, l'autre au Sud, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang, au Centre de Chirurgie de la lèpre de Saigon, à la Bibliothèque scientifique et médicale de Phnom Penh.

Conclusion

Depuis le Souvenir Indochinois de 1917, l'ANAI a toujours mis son point d'honneur à réunir civils et militaires, Métropolitains et Indochinois, de toutes les périodes, en vue d'une action de mémoire et d'entraide. La tâche n'a jamais été simple ; à certains moments elle était envenimée par les querelles politiques françaises, vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes. Aujourd'hui où les témoins atteignent la sérénité, c'est leur âge qui pourrait être un frein. Mais le mouvement est lancé : en France la jeunesse qu'il faut instruire, là-bas celle qu'il faut secourir ont placé leur espoir en nous. Continuons à porter, individuellement et collectivement, la hotte de l'amitié.

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations d'intérêt général ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.



LA VIE CAMBODGIENNE

Naissance de l'enfant. La famille

Il y a trois jours, un enfant est venu au monde dans la maison de Chau Kim; trois jours: c'est le moment prescrit pour donner un nom au nouveau né.

Chau Kim, aidé par les parentes de Neang Om, sa femme, et par les voisines, prépare les offrandes rituelles: une bouteille d'alcool de riz, un panier de riz, une poule cuite, une piastre, cinq bougies de cire rouge, cinq bâtonnets d'encens.

Neang Om, la jeune mère, paraît à la porte de la chambre; elle invite l'accoucheuse à entrer prendre part à la cérémonie.

Chau Kim allume les cinq bougies posées en rond sur un plateau de cuivre; il enflamme les cinq bâtonnets d'encens et, les tenant dans ses mains jointes, s'incline successivement vers les quatre points cardinaux pour saluer les Tevoda. Puis il se recueille, invoque mentalement tous ses ancêtres, leur annonce qu'un fils est né dans leur famille, implore leur bienveillance, leur protection sur l'enfant.

Il pique dans la cendre d'un brûle-parfum les tiges des baguettes odoriférantes qui se consumeront lentement;

il détache d'une capsule entrouverte par la maturité une petite houppe de coton et la tend à l'accoucheuse.

Celle-ci fait le serment d'agir en toute sincérité, de ne pas frauder le libre choix par lequel les Tevoda désigneront le nom qu'ils assignent au petit être vagissant.

Le père prononce un nom; l'accoucheuse projette la houppe de coton contre la cloison de la chambre. Si le ciel approuve le nom proposé, le blanc flocon restera adhérent à la paroi où s'accrocheront ses fibres. Quand le coton retombe à terre, c'est signe que la tentative doit être renouvelée.

Plusieurs noms ont été essayés sans succès. Enfin, quand le père a énoncé celui de Mat, le coton n'est pas retombé: les Tevoda ont décidé qu'ainsi s'appellerait le fils de Kim.

La jeune mère s'avance alors vers l'accoucheuse, la salue, rappelle les services que cette étrangère lui a rendus, la prie de lui pardonner les souillures dont elle a été cause; car si elle n'en obtenait pas le pardon, elle serait coupable de l'avoir souillée.

L'accoucheuse donne à Neang Om l'assurance qu'il n'y a point de faute en elle, qu'elle ne doit avoir aucun remords.

La mère prie chacune des parentes, des voisines qui l'ont assistée d'excuser la peine qu'elle leur a donnée; lorsque toutes ont répondu qu'elles ne lui gardent pas de rancune, Neang Om verse sur les mains de l'accoucheuse et des femmes qui lui ont donné leurs soins de l'eau parfumée.

La cérémonie est terminée; Chau Kim fait accompagner l'accoucheuse par des voisins qui apportent chez elle les offrandes ayant servi à célébrer la fête.

Neang Om reprend dans la maison ses occupations coutumières; car les femmes khmères sont à peine interrompues dans leurs travaux par la naissance d'un enfant; on les voit, peu de jours après l'accouchement, allant et venant, s'accroupissant sur les talons devant le fourneau de terre cuite où bout la marmite de riz, assises devant le métier à tisser dont leurs pieds manœuvrent les pédales.

La famille de Chau Kim et de Neang Om est déjà nombreuse: ils ont cinq enfants, trois garçons et deux filles. Mais sur le nombre, deux sont des enfants adoptifs, un garçon et une fille, devenus orphelins lors d'une épidémie de choléra.

L'adoption est extrêmement fréquente au Cambodge, où jamais un

enfant n'est abandonné. On a même vu des métis, nés de père français et de femme khmère, adoptés par des Cambodgiens dans le cas où l'Européen avait succombé ou, fait qui s'est rarement produit, s'était désintéressé de sa progéniture.

La stérilité, exceptionnelle d'ailleurs, est un opprobre pour la femme cambodgienne. Un ménage qui reste sans fruit recourt à l'adoption. Parfois, faute d'orphelins à recueillir, il obtient de se faire confier un enfant par une famille nombreuse et sans grandes ressources; mais alors le petit adopté est élevé dans le respect de ses véritables parents, auxquels il est souvent amené.

L'aîné des enfants de Chau Kim est un garçon; il s'appelle A Mèn; il a dix ans, « en comptant par années », mais il n'en a pas tout à fait neuf « en comptant par mois ».

Compter par années est la façon la plus usuelle dans le peuple khmer; elle consiste à totaliser les années du calendrier pendant lesquelles on a vécu, ne fut-ce que partiellement: A Mèn est né en l'année de la Poule (1921-1922); dès que l'année du Cheval (1930-1931) est commencée, on lui donne dix ans. Ce n'est guère que dans les familles de rang élevé que l'on calcule l'âge « par mois », c'est-à-dire d'anniversaire en anniversaire, comme font les Européens.

On appelle le père: Chau Kim, le fils: A Mèn. C'est que l'extrême courtoisie cambodgienne ne permet jamais de prononcer un nom propre sans le faire précéder d'un terme de pure politesse, mais ce terme varie suivant l'âge, le rang, le sexe de la personne à qui on s'adresse ou dont on parle. Pour les hommes du peuple, c'est: Chau qui se prononce à peu près comme si l'on écrivait en Français tiao. Pour les petits garçons, on fait précéder leur nom de: A qui est familier, alors qu'il devient méprisant appliqué à un adulte et ne s'emploie que pour désigner un malfaiteur, un prisonnier, ou pour faire de violents reproches à un homme en faute. Toutefois, ce a reprend sa signification bienveillante quand le maître l'applique à ses serviteurs, parce qu'il montre qu'il les considère comme étant ses enfants.

Pour les jeunes garçons de qualité, on emploie le mot Neay, de même que pour les chefs de grade modeste.

Le nom des petites filles est précédé de Mé; les femmes et les jeunes filles du peuple sont désignées par le mot Neang, terme qui, en littérature, s'étend aux femmes de la plus haute qualité, et jusqu'aux épouses des divinités.

Les personnes de rang élevé sont désignées par les mêmes mots pour les deux sexes; suivant leur dignité, on dit Neak ou Luk; ce dernier terme, corres-

pondant à peu près à Seigneur, s'emploie pour les mandarins de haut grade et pour tous les moines bouddhiques.

Devant les noms des princes, selon qu'ils sont plus ou moins près du trône, les termes sont: Moeun, Khun, Ang, Neak Ang Mchas, Prah Ang Mchas, Haribotrhari.

On s'adresse toujours aux personnes âgées par les mots Ta, vieillard, ou Yeay, vieille.

Enfin, il est d'une grande bienveillance de la part d'un supérieur, et d'usage fréquent entre égaux, d'appeler les hommes du commun, d'après leur rapport d'âge avec celui qui parle, Bong, frère aîné, ou Phaon, frère cadet.

L'extension du titre frère et sœur est telle au Cambodge que, pour indiquer que ce degré de parenté est réel, on ajoute: de naissance. Il est à remarquer d'ailleurs que les Khmers ne possèdent pas de mot pour désigner les cousins aux divers degrés; ils disent frère de même grand'mère, de même bisaïeule (et non de même grand-père ou bisaïeul).

On comprend maintenant pourquoi, dans la famille qui nous occupe, le père est désigné: Chau Kim, la mère: Neang Om, le fils aîné: A Mèn; ensuite viennent deux filles, Mé Un et Mé Din, un garçonnet, A Muong. Quant au nouveau né, pendant ses premières années, on ne l'appellera que: Mitoch, terme affectueux qui, employé pour les deux sexes, tout comme bébé en français, signifie: petit.

Jusqu'à une époque assez récente, les Khmers n'avaient pas de patronyme; chacun portait uniquement le nom qu'il avait reçu à sa naissance.

Apsaras



Il y a une vingtaine d'années, une ordonnance royale a prescrit que le nom porté par le chef de famille vivant deviendrait le patronyme, précédant le nom personnel.

À cette époque, Chau Kim avait déjà perdu son père et son grand-père; c'est donc son nom qui est celui de la famille, et ses enfants, comme leurs descendants, le porteront tous.

La mesure prise n'est pas très efficace pour éviter les confusions, un grand nombre de familles ayant reçu le même patronyme, comme il arriverait en tous pays par l'application d'une règle semblable. En France, combien donnerait-elle de familles Paul, Pierre, Jean, ou, dans le Midi, Marius?

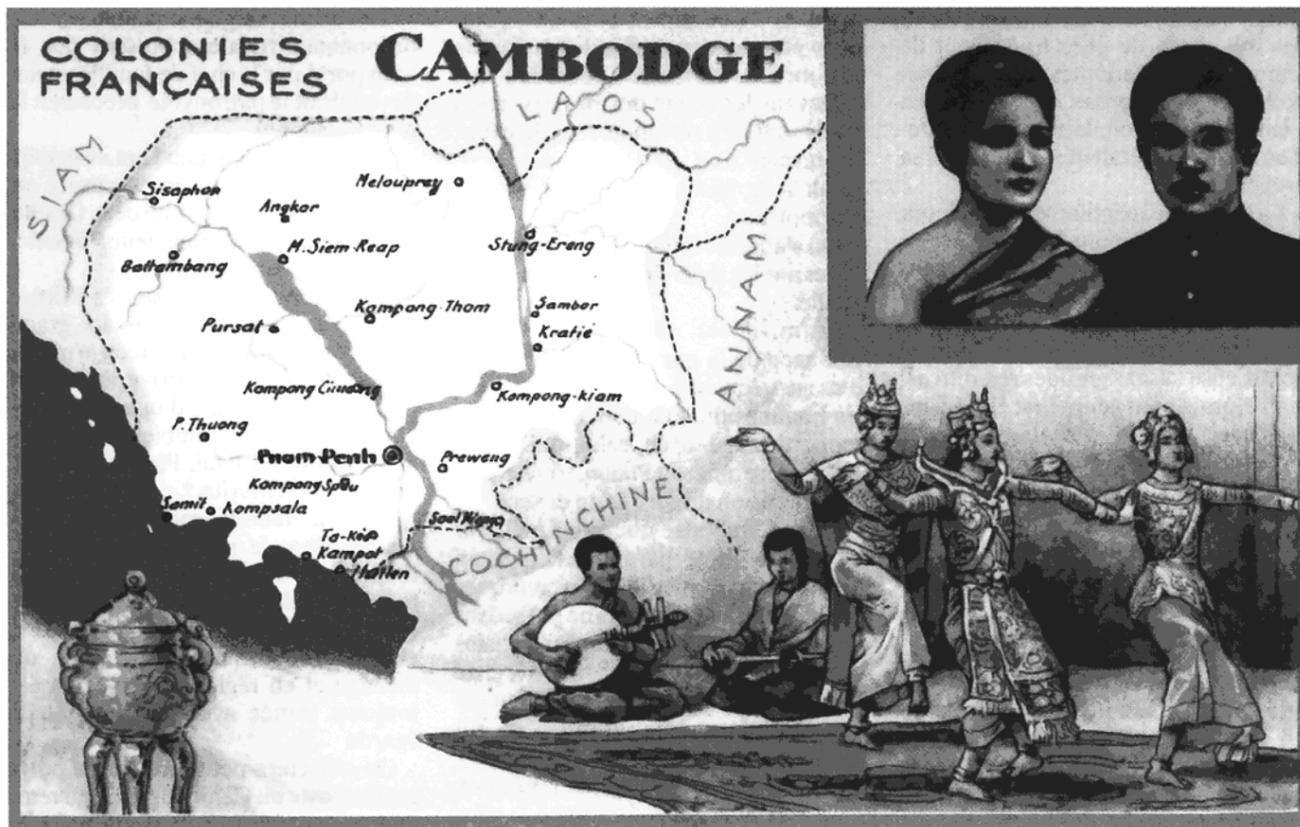
Dans la famille cambodgienne, la femme, dont la moralité est presque toujours au-dessus de tout éloge, est en tout l'égale de l'homme; souvent même elle prend plus d'initiative que lui. C'est elle, en général, qui détient l'argent du ménage et en règle l'emploi. Elle est toujours traitée avec les plus grands égards.

On objectera peut-être que la polygamie existe au Cambodge, ce qui rend moins enviable le sort de la femme; mais ce serait raisonner selon nos conceptions européennes; la tradition du pays est telle; la Cambodgienne la juge toute naturelle.

En réalité, le Khmer n'a qu'une seule femme, mais peut lui adjoindre des concubines, qui n'ont pas la même situation et dont les enfants sont loin d'avoir les mêmes droits que ceux de la première épouse. En fait, rares sont les Cambodgiens ayant plus d'une femme, les grands seuls disposant des ressources matérielles nécessaires, pour entretenir plusieurs. Quand le cas se produit, les femmes vivent en commun dans le gynécée, d'où elles sortent en toute liberté, mais dont l'entrée est interdite à tout homme autre que le mari.

L'éducation de l'enfant

La tendresse des parents khmers pour les enfants est extrême. Pendant leurs premières années, les petits courent complètement nus, font tout ce que bon leur semble, sans que jamais on n'entende une remontrance sévère. Et les Européens sont vivement surpris en constatant l'absolu respect que témoignent à leur père, à leur mère, et plus généralement à tous leurs aînés, dès qu'ils ont atteint l'âge de la réflexion, des enfants dont l'éducation première a été dirigée avec une si grande faiblesse. Dans une famille de rang élevé, jamais un enfant ne parle à ses parents sans s'agenouiller, les mains



jointes; dans le peuple, si les formes sont moins rigoureuses, la déférence et la soumission restent les mêmes, et ne s'atténuent pas avec l'âge. Tant que vivent les parents, leurs paroles sont écoutées avec révérence; les désirs qu'ils expriment peuvent être librement discutés, mais sont toujours exécutés s'ils les maintiennent. Cependant, la famille khmère n'est basée sur aucun principe d'autorité; ce n'est pas par obéissance forcée, mais par tendre vénération que les enfants, même adultes, suivent en toutes circonstances les décisions de leurs père et mère. De même, les jeunes témoignent un constant respect pour les personnes âgées, même de rang inférieur. La courtoisie khmère est exceptionnellement raffinée; elle provient avant tout de l'extrême fierté que les Cambodgiens ont de leur race, d'où résulte la conservation de leurs antiques traditions.

Pendant que Chau Kim travaille au dehors, Neang Om, levée avec le jour, vaque aux travaux domestiques. Les plus petits de ses enfants jouent autour d'elle; A Mèn qui a dix ans, passe les journées à l'école de la pagode avec les garçons du village; car on ne rencontre pas d'illettrés au Cambodge, si ce n'est parmi les femmes.

Les bonzes répartissent leurs élèves en classes d'égale force, leur apprennent les lettres et leurs combinaisons; ensuite, ils leur enseignent les préceptes, écrits sur des feuilles de palmier et mis en vers pour aider la mémoire à

les retenir, et parce que les préceptes doivent être harmonieux. Patiemment, ils font comprendre à leurs petits élèves le sens littéral et le sens plus profond des textes. Ils les instruisent sur les règles minutieuses de la courtoisie, leur disent les termes qui doivent être employés pour s'adresser à des égaux, à des supérieurs d'âge ou de situation, à des dignitaires, au roi, aux religieux, l'extrême diversité des expressions variant avec la distance qui sépare la situation respective des interlocuteurs.

En dehors des formules de politesse, ils leur montrent que les mots mêmes de la langue sont différents suivant que l'on parle le « langage du peuple », le « langage élevé », le « langage royal », le « langage des bonzes ».

Ils leur indiquent l'attitude respectueuse que doit prendre l'enfant devant ses parents, l'homme de condition modeste devant les grands. L'inférieur doit saluer, s'asseoir sur la natte les mains jointes, attendre pour parler d'être interrogé, porter les mains jointes à son front pour répondre.

Quand la leçon a suffisamment duré, les bonzes reposent leurs petits élèves en les menant sur le chantier où ils sculptent le bois, construisent pour leur enceinte une porte ornée de fleurs, de personnages mythiques, d'animaux fabuleux; ils leur dévoilent les secrets des assemblages qui réuniront les pièces de l'ensemble; ils leur apprennent les règles du dessin, les justes proportions, l'harmonie des lignes, la courbe

et la longueur que devront avoir les pointes redressées d'un toit par rapport à sa surface, ces pointes gracieuses qui représentent la queue du naga, ancêtre de la race khmère.

À la pagode comme dans la famille, l'enfant cambodgien est élevé dans des principes d'absolue probité, dans l'horreur du mensonge, peu compatible d'ailleurs avec sa fierté naturelle.

Les filles ne vont pas à l'école de la pagode; c'est leur mère qui fait leur éducation et leur instruction; si elle ne sait pas lire et écrire, du moins sera-t-elle toujours en état de leur enseigner les préceptes qu'enfant elle a appris par cœur; elle les récite et les commente pour les mettre à la portée des fillettes; elle leur apprend les formes de la politesse, qui sont différentes pour les femmes de ce qu'elles sont pour les hommes.

La femme élève ses filles encore plus par l'exemple qu'elle leur donne dans sa constante activité ménagère.

Quand, à la fin de l'après-midi, A Mèn revient de la pagode, sa mère, qui l'attend au pied de l'escalier, devant sa case, le prend dans ses bras, le serre contre elle, l'interroge tendrement sur les enseignements qu'il a reçus dans la journée, s'intéresse à ses progrès. A Mèn montre à sa mère l'ardoise sur laquelle, d'une main encore maladroite, il a copié les sentences écrites au tableau noir par le bonze enseignant. Neang Om serait peut-être fort embarrassée pour redresser les imperfections

de l'écriture enfantine; mais elle est fière de son fils, dont l'application a été louée par son maître.

La vie de famille

Chau Kim possède de bonnes rizières, dont il tire suffisamment de riz pour nourrir sa famille et vendre une bonne part.

La récolte est terminée depuis quelques semaines; Chau Kim a rentré son grain dans les greniers aux cloisons de bambou tressé revêtu de terre, surélevés sur de courts pilotis pour que le riz soit bien au sec, percés d'ouvertures au bas des cloisons pour aérer le grain et empêcher la fermentation. Pour plus de sûreté, il répartit sa récolte dans trois petits greniers, où elle est mieux ventilée qu'elle ne serait dans un seul magasin de grande dimension. Il attend que l'acheteur chinois vienne faire sa tournée et achète le riz des cultivateurs.

Quelle somme retirera-t-il de sa récolte? Il se le demande, se laisse aller à des espérances peut-être exagérées; il ne sait pas, car le Chinois n'est pas encore venu, et c'est lui qui fixera le cours.

Chau Kim se rend bien compte que le Chinois a la part trop belle, l'acheteur qui décide lui-même combien il paiera ce qu'il acquiert! Mais que peut-il y faire? S'il demandait plus qu'il lui est offert, son grain lui serait laissé pour compte, et il perdrait tout! Car les Khmers n'ont pas l'esprit commercial; ils ne songent pas à s'entendre entre eux pour exiger un prix raisonnable, et se laissent exploiter par le Céleste.

En attendant l'arrivée du Chinois, Chau Kim profite de la saison sèche pour réparer sa maison. Comme toutes celles du pays, elle est construite sur de hauts pilotis qui laissent largement circuler l'air sous le clayonnage de bambou qui forme le plancher. Les cloisons sont en bambou tressé; elles sont percées de fenêtres que ferment des rectangles en vannerie, fixés à la partie supérieure par des liens en rotin formant charnières. Un bâton attaché à ce volet permet de le maintenir ouvert en l'accotant au bord de la fenêtre. Un toit en paillette, à forte pente, assure l'écoulement des pluies torrentielles de l'été.

Chau Kim a constaté qu'une des colonnes est pourrie à la base, et que plusieurs paillettes sont abîmées.

La forêt est à quelques heures de marche. Bien avant le jour, Chau Kim se met en route, armé d'un large coutelas, que les Européens appellent coupe-coupe, et d'une hache dont la forme est particulière au pays. Suspendue à l'épaule, il porte une musette où Neang Om a mis une boule de riz,

une « queue de poissons secs », – trois poissons attachés ensemble par la queue – et un peu de prahoc, pâte de poisson pilé, fermenté et pimenté qui sert de condiment. Elle n'a pas oublié de joindre à ces vivres une boîte de fer blanc contenant du tabac et des feuilles de bananier sèches coupées en rectangles qui, tenant lieu du papier qu'emploient les Européens, serviront à rouler des cigarettes liées avec une fibre.

Chau Kim, parti avant l'aurore, a fait diligence; cependant le soleil est haut quand il atteint la forêt, et la besogne de la journée sera rude. Il se met aussitôt en quête d'un arbre qui ne soit pas trop gros, assez droit, d'une essence qui ne sera pas attaquée par les poux de bois, nom que nous donnons à un ver blanc, ni par les redoutables termites; mais qui, cependant, ne sera ni trop dur à entamer avec sa cognée, ni trop lourd à transporter. La tête levée, il parcourt la forêt. Voici un tronc qui répond à ses besoins.

Chau Kim s'assied au pied d'un manguier sauvage, fume une cigarette, puis se met à l'ouvrage. Avec son coutelas, il a enlevé les broussailles autour de l'arbre qu'il veut abattre, il a élagué les basses branches, et frappe de la cognée.

Sans relâche, il a travaillé jusqu'au milieu du jour; puis il s'est arrêté pour manger. Mais auparavant, il est allé à la rivière proche où il a pris un long bain; car le Khmer ne conçoit pas que l'on puisse se restaurer, surtout après un travail qui a donné chaud, sans s'être lavé à grande eau.

Les provisions préparées par Neang Om épuisées, quelques cigarettes fumées, Chau Kim s'est remis à l'ou-

vrage, ne l'interrompant qu'à l'heure où le soleil était déjà bas sur l'horizon. Alors il reprend le chemin du village. Les petits, qui l'attendaient au pied de la véranda, courent vers lui, se penchent à ses vêtements, rien de plaisir.

Dans la maison, Neang Om pose sur la natte la marmite de riz fumant, un vase de terre-plein d'eau sur laquelle flotte un bol de cuivre, des poissons grillés. Chau Kim fait, dans un petit compartiment fermé, ses ablutions, et vient gaiement partager avec les siens le repas du soir.

Plusieurs jours de suite, Chau Kim retourne dans la forêt continuer son travail.

Neang Om nettoie la maison qu'elle entretient dans un état méticuleux de propreté; puis elle s'assied au métier à tisser placé sous la case; pendant de longues heures elle jette le fuseau, croisant la trame au moyen de pédales, serrant la chaîne en frappant avec un grand peigne suspendu devant elle, enroulant, à mesure que son travail avance, l'étoffe tissée sur un cylindre de bois fixé au métier, tandis qu'elle déroule d'une longueur égale, à l'autre extrémité, le cylindre où sont emboînés les fils de la trame.

Neang Om fait un sampot pour son mari; c'est une bande d'étoffe ayant quatre-vingts centimètres de large, trois mètres cinquante de long; elle se place autour des reins; une partie du tissu reste libre devant le corps; on la roule sur elle-même, on la rejette entre les jambes pour la fixer par derrière dans la ceinture, ce qui forme une sorte de gracieuse culotte bouffante. Ce vêtement est porté par les Cambodgiens des deux sexes; les hommes du peuple se contentent, dans les circonstances ordinaires, du sampot, le torse restant nu. Les femmes entourent leur poitrine d'une écharpe de couleur voyante, dont l'extrémité retombe par-dessus l'épaule gauche, laissant la droite à découvert. Mais cette charmante écharpe tend de plus en plus à disparaître; les femmes khmères la remplacent par une espèce de tunique enfilée par la tête, ouverte en pointe sur la poitrine. Dans les villes, elles s'affublent de chemisettes en lingerie, mode affreuse venue du Siam, comme d'ailleurs l'habitude pour les femmes de porter le sampot masculin et les cheveux coupés en brosse comme leurs maris. Il n'y a pas bien longtemps les Cambodgiennes s'habillaient encore de jupes souples qui leur étaient plus seyantes; leurs cheveux leur tombaient le plus souvent sur les épaules.

Autour de leur mère, les petits courent, se poursuivent, barbotent à l'envi dans la rivière toute proche, ne songent encore qu'à s'amuser, à manger et à dormir.

Apsara (bas relief et tiare)



Au milieu du jour, Neang Om quitte son métier à tisser pour préparer le repas: une marmite de riz, une poule bouillie, des bananes, des oranges.

Après midi, elle décortique le riz nécessaire pour deux ou trois jours; le paddy est versé dans un mortier de bois dur posé sur le sol. Neang Om, debout, frappe longuement avec une perche arrondie à son extrémité inférieure. De temps en temps, quand l'enveloppe des grains est brisée, elle fait couler le contenu du mortier dans un van, large plateau en bambou qu'elle a finement tressé, puis, se plaçant de façon à avoir la brise par côté, elle lance en l'air le riz en un geste harmonieux; le vent emporte la balle, le riz lourd retombe dans le van. Elle remplit plusieurs fois son mortier et met en réserve le riz blanc dans une jarre de terre.

En attendant le moment où Chau Kim rentrera de la forêt, Neang Om reprend une coupe en vannerie commencée et destinée à contenir des fruits. De ses mains adroites et patientes elle coupe en fines lanières la partie extérieure de rotins, les assouplit en les trempant dans l'eau chaude, les tresses avec un art délicat. Elle sait faire aussi les beaux paniers cambodgiens dont l'ouverture est ronde et la base carrée, tressés en très minces lamelles de bambou, renforcés au bord supérieur par un cercle en bambou d'une forme parfaitement circulaire.

Pendant les heures chaudes de la journée, elle travaille dans la maison; le soir venu, elle s'installe au pied de la véranda et jouit de la fraîcheur du soir tout en surveillant les enfants qui courent alentour, ou parfois, las de jouer, se serrent auprès d'elle; elle leur raconte des histoires, chante pour eux de douces chansons, ou leur pose quelques devinettes, glissant à propos dans ces divertissements des proverbes, des sentences, les instruisant en les amusant.

Mais il faut qu'elle s'interrompe pour faire rentrer dans l'étable, qui occupe une partie de l'espace situé sous la maison, les deux bœufs laissés au pâturage; puis elle prépare le repas du soir, coupe des rectangles dans des feuilles sèches de bananier, hache du tabac pour qu'à son retour Chau Kim trouve bien garnie la boîte dans laquelle il puise de quoi fumer.

Un soir, Chau Kim rentre joyeux: il a terminé son travail en forêt; la colonne est coupée, élaguée de ses branches, écorcée. Demain matin, il ira, avec sa légère charrette à bœufs, chercher cette pièce de bois. Mais il est gêné par un accident imprévu: un de ses bœufs s'est blessé au pied en marchant sur un bambou coupé en sifflet près de terre. Chau Kim va demander aide à ses

voisins; il ne trouve pas à emprunter de bœuf, mais on lui prête un cheval. Qu'importe! Il attelle au timon gracieusement relevé en haute courbe un bœuf d'un côté, un cheval de l'autre, et ramène sans encombre le tronc préparé. En deux jours de travail, il a remplacé la colonne; la charpente de sa case est solide de nouveau et ne lui donnera plus de souci pour plusieurs années.

C'est de la toiture qu'il s'occupe maintenant. À quelques kilomètres de chez lui, il connaît une plaine de hautes herbes excellentes pour faire de bonnes paillotes. À cette saison, les herbes sont sèches et dans le meilleur état pour l'usage qu'il veut en faire.

Il prépare d'abord des bâtons en nombre égal aux paillotes qu'il doit fabriquer, les emporte dans sa charrette au lieu de son travail, attache à ces bâtons, au moyen de liens en rotin refendu, les herbes repliées en deux dans la longueur; besogne pénible, car les dures graminées sont coupantes aux mains. Avec bonne humeur, cependant, Chau Kim s'acharne à l'ouvrage. En quelques jours, les paillotes sont faites, chargées sur la charrette, rapportées à la case et mises en place. La saison des pluies peut venir; la famille sera à l'abri des torrents d'eau que le ciel déversera sur la terre.

Chau Kim était encore sur le toit de sa maison quand un grincement caractéristique a annoncé l'approche d'un convoi de charrettes. C'est le Chinois acheteur de paddy qui vient recueillir le grain engrangé par les cultivateurs. Le Céleste annonce le prix qu'il offre; chacun sait fort bien qu'il est inférieur à la valeur de son riz, que les mesures du Chinois sont plus grandes qu'il ne faudrait. Mais les Khmers se sont toujours laissés ainsi exploiter, leur déception se renouvelant chaque année de recevoir moins d'argent qu'ils n'avaient escompté.

Chau Kim suppute le nombre de paniers que peuvent contenir les deux greniers qu'il destine à la vente, la somme qu'ils lui procureront. Cette année du moins, il est bien décidé, quand il aura conclu son marché, à ne pas se laisser entraîner à jouer et risquer de perdre le produit de son travail comme cela lui est arrivé souvent! Cette année, il donnera à Neang Om les boucles d'oreilles en or qu'il lui avait déjà promises l'an dernier.

Son tour est venu; ses granges sont vides, et sa bourse n'est pas très garnie! Il ne lui restera pas beaucoup de piastres quand il aura payé les bijoux de sa femme. Enfin, la vie matérielle est assurée; on n'a pas de grandes dépenses à prévoir; on se contentera de peu!

Dans la soirée, l'acheteur de paddy envoie ses employés de case en case annoncer en grand secret aux habitants que leur patron, désirent faire plaisir aux cultivateurs, tiendrait à la nuit tombée un jeu de bakouan. Pour dépister les agents de l'administration, la partie sera organisée dans un endroit dissimulé; les employés du Chinois viendront chercher les joueurs pour leur permettre de franchir la double ligne de veilleurs placés à distance suffisante pour qu'à leur signal toute trace de jeu puisse disparaître en cas de surprise.

Les émissaires viennent chez Chau Kim, qui les éconduit fermement. Mais à l'heure fixée, les voisins appellent Chau Kim; il refuse de les suivre; les autres insistent; la discussion dure longtemps; enfin Chau Kim consent à accompagner ses voisins, mais seulement pour regarder; il ne risquera pas un sou! Par prudence, avant de partir, il confie à sa femme le petit sac en vannerie qui renferme son argent.

Accroupis autour de la natte où le Chinois a installé la tablette à quatre numéros du bakouan, les Cambodgiens suivent sans mot dire la partie. Le tenancier du jeu renverse sur un tas de sapèques un bol de porcelaine, sous lequel se trouve pris un nombre inconnu de pièces; lentement les Khmers font leur jeu. Lorsqu'aucun joueur ne mise plus, le Chinois soulève le bol; avec une baguette, il écarte quatre par quatre les sapèques. Enfin, il en reste une, deux, trois ou quatre; le nombre restant est le numéro gagnant. D'un geste rapide de son râteau de bois, le croupier ramasse les mises perdues, puis il paie les gagnants.

Chau Ek et Chau Lem, assis auprès de Chau Kim, sont favorisés par la chance. Plusieurs fois déjà ils ont été payés par le Chinois. Chau Kim suit la partie avec une envie grandissante. Le Chinois a demandé son nom; à la dérobée, il a consulté son livre de comptes et constaté la somme qu'il a payée à ce Khmer qui ne joue pas. Sans rien laisser paraître, il suit sur le visage de Chau Kim les progrès que fait en lui la passion du jeu. Enfin, le jugeant arrivé au point voulu, il l'incite à tenter sa chance. Chau Kim ne répond pas d'abord; le Chinois insiste; Chau Kim ne veut pas jouer! Il finit, comme dernier argument, par déclarer que la chose lui serait impossible, car il n'a pas apporté d'argent. N'est-ce que cela? Le tenancier est tout disposé à lui faire une avance!

La tentation est trop forte! Chau Kim succombe. Il n'accepte qu'une très faible somme, pour laquelle il souscrit un billet avant de la recevoir; il joue, avec prudence; et il se félicite: la chance

est pour lui; il a remboursé son prêteur et triplé son pécule! Il joue plus gros, sur les chances simples. Son gain augmente rapidement; puis quelques coups lui enlèvent tout son bénéfice. Il emprunte à nouveau, s'entête, souscrit des billets. Quand il a perdu les quatre cinquièmes de ce qu'il a reçu pour sa récolte, le Chinois lui ferme sa caisse: est-il certain qu'il ait encore par-devers lui la totalité de la somme payée?

Le jeu a continué une grande partie de la nuit; le Chinois n'est pas pressé; il sait bien que, peu à peu presque tout l'argent qu'il a distribué ce matin aux cultivateurs reviendra dans son coffre.

Chau Kim se retire enfin, accompagné par un employé du Chinois qui lui rendra ses billets quant il aura vidé sa bourse.

Au lever du jour, le Chinois reforme son convoi; un sourire erre sur ses lèvres: il emporte toutes les récoltes du village, et une somme en argent qui n'est pas de beaucoup inférieure à celle qu'il avait apportée. Il va vider dans ses jonques le paddy des Khmers, et se remet en route pour continuer sa lucrative tournée.

Chau Kim est furieux contre lui-même. Il ne veut pas que sa femme soit privée, cette année encore, des boucles d'oreilles depuis longtemps promises. Il va s'efforcer de trouver un travail salarié, et invoque le secours des *Tevoda* des seize étages du Paradis.

Un tigre est signalé le même jour dans les environs; Chau Kim, à la nuit tombante, se met à la poursuite du fauve et l'abat. Dès le lendemain, il va porter la dépouille au chef-lieu; il reçoit douze piastres de prime, et un marchand lui donne vingt piastres de la peau.

À la Sala Khèt, bureau du gouverneur cambodgien de la province, il apprend que la résidence a commandé deux charrettes à buffles pour les transports administratifs. Chau Kim s'offre à les construire, car il est habile à faire ces véhicules au rouf de fine vannerie, dans lesquelles n'entre ni un clou, ni une vis, où toutes les parties tiennent par les ressources des assemblages, où tout accident arrivant en route peut être réparé en pleine forêt. Il obtient la commande, avec l'ordre de l'exécuter sans retard.

Chau Kim rentre au village rasséréné; ses pertes sont atténuées par la faveur des *Tevoda*. Neang Om aura ses boucles d'oreilles. Il écrit le soir même à un de ses cousins, secrétaire à Phnom Penh, pour le charger de faire faire les bijoux; car dans la capitale se trouvent les bons orfèvres. Ils travaillent pour le palais royal mais peuvent exécuter quelques travaux supplémentaires si on leur donne du temps. Ils savent faire,

avec un art délicat, des boîtes en argent ou en or couvertes de ciselures représentant des fleurs, ou figurant la forme de fruits ou d'animaux; de lourdes chaînes aux maillons gracieusement compliqués; des plaques de poitrine serties de pierreries; des bagues; des bracelets, et toute la scintillante joaillerie qui couvre les danseuses du roi: casques à haute pointe et à larges ornements entourant les oreilles, anneaux encerclant les bras, les poignets, les chevilles; ceintures en mailles ou en plaques d'or, sautoirs se croisant sur la poitrine et réunis par un large losange scintillant de gemmes.

Chau Kim reçoit la réponse: son cousin connaît un bijoutier adroit et consciencieux qui se charge d'exécuter la commande; mais il doit acheter l'or nécessaire, et demande une avance qui dépasse un peu la moitié du prix total proposé.

Chau Kim ne dispose pas de l'argent qu'il faut payer d'avance; mais il a une telle hâte du plaisir qu'il fera à Neang Om qu'il ne veut pas le retarder; il prend ses économies, se rend au chef-lieu d'où il enverra un mandat-poste à son cousin; auparavant, il entre chez un Chinois, prêteur à la petite semaine, pour lui emprunter la somme qui lui manque. Moyennant un intérêt de trois pour cent par mois, le maximum légal, le Chinois consent le prêt. Chau Kim envoie le mandat, rentre au village, et se met avec ardeur à construire les charrettes commandées. Plus vite elles seront faites, plus tôt il pourra rembourser le Chinois, et moins les intérêts seront lourds à payer.

Mais d'autres travaux l'appellent: c'est la saison de récolter le sucre de palme. Il prépare des tubes en bambou, dont il enfume avec soin l'intérieur

pour retarder la fermentation du suc à recueillir. Au petit jour, il grimpe jusqu'au faite des thnot ou palmiers à sucre, suspend un à un ses tubes sous chaque rameau floral qu'il incise avec un couteau. D'arbre en arbre, il a placé tous ses récipients; mais une grande partie de la matinée est passée lorsqu'il vient reprendre la construction des charrettes.

Assez tôt dans l'après-midi, il s'interrompt de nouveau; accompagné de Neang Om, il retourne aux palmiers, monte reprendre les bambous remplis du liquide sucré, que sa femme rapporte dans leur case. Elle verse le contenu des bambous dans une bassine posée sur le joli fourneau en terre du Cambodge et laisse évaporer lentement l'eau pour recueillir le sucre brun que les enfants attendent avec une impatiente gourmandise.

Chau Kim réunit les tubes vidés, va les laver à la rivière, les sèche et tard dans la nuit il est encore occupé à les enfumer pour le lendemain.

Ainsi les semaines passent et les charrettes n'avancent pas vite.

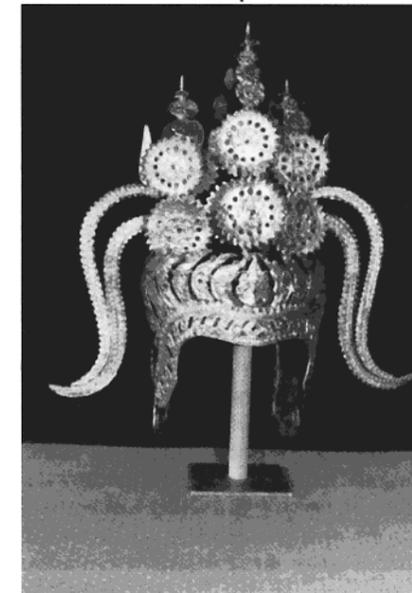
Neang Om fait, avec le sucre, des disques qu'elle enveloppe par cinq dans les feuilles de thnot, réserve sa provision, vend le reste au marché.

Chau Kim se hâte à l'ouvrage; mais voici qu'il est appelé pour accomplir ses dix jours de prestations en nature. À son retour, il trouve une lettre de son cousin lui disant que les boucles d'oreilles sont faites et que l'orfèvre en réclame le paiement. Chau Kim n'a pas d'argent; de nouveau, il va emprunter à l'usurier, envoie en hâte ce qu'il doit à Phnom Penh et reprend son travail.

Enfin, il termine les charrettes. Chaque partie est faite du bois qui convient; chaque détail est soigné. Aidé par ses voisins qui conduisent l'un des véhicules, Chau Kim va livrer la commande au gouverneur. Quand il a touché le prix de son travail et remboursé l'usurier chinois, dont les lourds intérêts ont bien augmenté la créance, il ne lui reste que peu de chose à rapporter à Neang Om. Mais il est libéré de toute dette; son cœur est joyeux; et voici qu'arrivent les boucles d'oreilles. Sa femme le remercie d'un long regard de tendresse; car si les Khmers sont d'une extrême sentimentalité, ils ont une telle pudeur de leurs sentiments qu'ils ne les expriment pas en paroles.

La saison sèche touche à sa fin. Pour fumer ses rizières, Chau Kim met le feu aux chaumes restés attachés aux racines: les cendres donneront à la terre un peu de potasse; l'inondation, apportant ses limons, suffira pour amender le sol qui produit sans cesse, sans être jamais laissé au repos.

Tiare d'apsara



Depuis, il cherche à se venger de ses dénonciateurs; quand il peut les surprendre, il avale le soleil ou la lune ».

– « Mais alors, » dit Mé Din, « il n'y aura plus de lune, plus jamais ? »

– « Si, elle va réparaître; Reahuv n'a que la tête; le soleil ou la lune disparaissent pendant qu'il les tient dans sa bouche, mais dès qu'il les avale, ils ressortent par sa gorge tranchée! Tu vas revoir la lune ».

– « Pardonnez-moi, père », demande A Mèn, « vous parlez du soleil et de la lune; il y a une chose que je ne puis comprendre: le soleil est toujours à la même place à la même heure. Pourquoi voit-on, au début du mois, la lune déjà haute dans le ciel au moment où le soleil tombe, alors que plus tard, elle ne se lève que quand il fait nuit depuis bien longtemps ».

– « Après le dernier incendie universel, tous les hommes, tous les animaux avaient disparu de la terre. Dieu envoya deux Prah Prohm garder le Chumpuv Tvip. Le resplendissement de leur corps céleste illuminait le monde; il n'y avait ni jour ni nuit, leur lumière divine était constamment la même. Mais les deux Phah Prohm furent tentés par les fruits qui poussaient sur les arbres terrestres; ils en cueillirent et en mangèrent. Aussitôt ils devinrent de simples êtres humains et ne répandirent plus aucune clarté. Le Chumpuv Tvip se trouva plongé dans une profonde obscurité; les deux Prah Prohm, qui étaient devenus un mari et une femme, furent épouvantés par ces ténèbres; ils poussèrent jusqu'au ciel d'amères lamentations. Dieu eut pitié d'eux; il chargea un Tevoda, qui s'appelait Prah Sorya (le soleil), d'éclairer le monde. Ce Tevoda monta sur un char magnifique, l'attela de cinq cents chevaux, et se mit à tourner en rond dans le ciel, répandant sa clarté sur le monde. Mais quand vint le soir, sa route se trouva cachée derrière le phnom Prah Somèr, et les ténèbres s'étendirent de nouveau sur la terre. L'homme et la femme qu'étaient devenus les Prah Prohm, voyant le soleil disparaître après une journée, et ne sachant pas qu'il reviendrait au matin, redoublèrent de plaintes. Dieu, pour les rassurer, donna l'ordre à un autre Tevoda, Prah Chan (la lune), d'aller donner une lumière plus douce au monde pendant que Prah Sorya était dissimulé. Prah Chan se mit en route, suivant le même chemin que Prah Sorya, de façon à paraître au moment où le soleil s'éloignait derrière le phnom Prah Somèr. Seulement, il avait attelé à son char cinq cents chèvres; elles sont moins rapides que les chevaux qui traînent celui de Prah Sorya; c'est pour cette raison que l'on voit le soleil gagner la lune de vitesse. Alors,

afin qu'il ne fasse jamais complètement noir, Dieu a semé le ciel de toutes les étoiles ».

Les enfants écoutent avidement les explications de leur père. Neang Om ajoute ses questions à celles des petits: « Mais », demande-t-elle à son tour, « si, après l'incendie universel, il n'a été envoyé sur la terre qu'un homme et une femme, tous les êtres humains doivent être nés de ce couple unique ? »

– Vous parlez avec raison, chérie de votre frère aîné!

– Comment se fait-il alors qu'ils ne soient pas tous des Khmers comme nous? D'où vient que parmi eux se trouvent des Chinois, des Annamites, des Birmans, des Européens, de ces hommes à peau noire que l'on voit quelquefois dans des administrations françaises, et tant d'autres ?

– Le couple primordial eut des enfants innombrables, mais qui se disputaient sans cesse entre eux; leurs parents n'arrivaient pas à les accorder. Un jour, pendant que le père et la mère étaient partis dans la forêt, laissant leurs enfants à la maison, les altercations devinrent tellement bruyantes que les Tevoda descendirent sur la terre, partagèrent toute la famille en couples, imposèrent à chacune de ces paires une langue différente. Ainsi, ne pouvant plus se comprendre que deux à deux, un garçon et une fille, il ne leur fut plus possible de se quereller. À leur retour, les parents, constatant ce prodige, et ne pouvant plus eux-mêmes causer avec leurs enfants, firent ce simple vœu: « Que chaque couple aille habiter le lieu qui lui est destiné! ». Aussitôt, un vent violent s'éleva; dans ses tourbillons, il emporta les ménages dans des régions diverses, où chacun d'eux établit ses propres coutumes, aussi variées que les langues qu'ils parlaient. De chaque couple sortit la population d'un pays; dans chaque pays, les hommes se partagèrent la terre, la mirent en culture, exercèrent des métiers variés. Mais dès qu'ils furent en nombre, les mécontentes se renouvelèrent. Comme ils n'avaient pas de rois, pas de lois, pas de hiérarchie, ils n'obéissaient qu'à leur fantaisie, les plus forts opprimant les plus faibles qui ne trouvaient point de maîtres pour les protéger. Les querelles étaient constantes, il n'existait aucune autorité pour les apaiser. Alors les hommes comprirent que l'existence est impossible sans un chef. Dans chaque pays, ils choisirent l'homme le plus sage, le plus intelligent, le plus intègre, et se soumirent à son autorité. Cette institution ramena la paix chez eux ».

Ainsi, Chau Kim enseignait à ses enfants le pourquoi des choses. D'autres fois, il leur disait les belles légendes khmères, ou excitait leurs éclats de rire

en leur répétant les spirituels contes populaires.

Il ne manque rien au bonheur de Chau Kim. Les rizières qu'il a ensemencées sont superbes et donnent les meilleures espérances pour la prochaine récolte. Le « sompiet », petit sac en vannerie d'une remarquable souplesse, contient une satisfaisante réserve de piastres; les jours où ses occupations ne l'éloignent pas de la maison, il fume paisiblement au pied de sa case, à côté du métier sur lequel Neang Om tisse une étoffe aux couleurs chatoyantes; quand elle se lève, les fillettes s'essaient à lancer la navette; leurs petits pieds atteignent avec peine les pédales qui croisent la trame; mais elles sont déjà adroites à teindre les fils de diverses couleurs, à les disposer sur les rouleaux du métier. Elles aident leur mère dans les travaux ménagers, savent faire cuire à point une marmite de riz, griller des poissons entre deux lames de bambou. Leur mère a fait pour elles de petits paniers imperméabilisés à l'huile de bois, dans lesquels elles prennent plaisir à aller puiser l'eau à la rivière pour le verser dans les grandes jarres de terre qui la tiennent fraîche.

Les pluies ont cessé de tomber; l'inondation décroît; l'eau se retire des rizières, qui auraient besoin de rester encore un certain temps submergées. Les cultivateurs se désespèrent en voyant compromises leurs récoltes qui s'annonçaient particulièrement belles.

Il ne leur faudrait pas grand effort pour faire des levées de terre qui retiendraient suffisamment d'eau pour leurs champs, ou construire au bord des rivières des norias qui distribueraient partout l'irrigation; mais ils ne le font pas, et passant d'espoirs exagérés à un excès de découragement, ils sont convaincus que leurs céréales sont perdues. Ces alternatives se reproduisent chaque année, et en fin de compte, la récolte se maintient à peu près régulière. Elle pourrait fournir sensiblement plus si les Khmers se donnaient autant de mal que les remarquables agriculteurs annamites et chinois.

La maturation approche cependant; déjà les épis s'alourdissent et prennent une teinte dorée. Les paysans construisent, dans chaque parcelle, de petites estrades en bambou sur lesquelles les femmes et les enfants se relaient pendant les dernières semaines, lançant tout le jour, au moyen de longs bambous flexibles, de petites mottes de terre et poussant des cris pour effrayer les oiseaux qui s'abattent sur les rizières et cherchent à picorer les grains mûris-sants.

**G.H. Monod
Le Cambodgien
(Éditions Larose, 1931)**

BIBLIOGRAPHIE

Roger DUMON – Prisonnier de l'Oncle Hô (1954) – Chez l'auteur, 9 route de Watten 62910 Serques – 15 euros, 2011.

Ce petit livre est le journal de marche d'un sous-officier français au Tonkin en 1954. Il commence par relater le dur combat où il fut capturé à bout de munitions, le 24 février 1954. Puis il décrit sa vie de prisonnier, blessé et malade.

Le style est simple, concis, alerte. L'auteur a pris du recul par rapport à la vie atroce qu'il a subie. Il note que dans l'attente de la mort chacun ne pouvait compter que sur lui-même. Le lecteur est un peu gêné de pénétrer si vite dans l'intimité de ce héros.

Éric de VERDELHAN – Au Capitaine de Diên Biên Phu – Chez l'auteur, 132 avenue de Nivelles, 17100 Saintes – 25 euros, 2011.

L'auteur publie les mémoires de son père, Capitaine à Diên Biên Phu, en les mettant en situation par rapport à l'Histoire grâce aux confidences des Généraux Langlais et Caillaud. Le lecteur apprécie de plonger dans la vie courante du camp sans ignorer le cadre général de la bataille. Les grandes lignes sont connues: mise en place d'une opération urgente pour protéger le Laos, seul État indochinois

AVIS DE RECHERCHE

M. Emmanuel JUSSIAUX, 95 avenue de la Patouillerie, bâtiment 2, 44700 Orvault, recherche d'anciens camarades du Maréchal des Logis Hubert TAILLARD, au 5^e Cuirassier (1947-1953) et au 8^e Spahi Algérien (1953-1955).

Mme Marie-Jeanne GUEÏ, 46 rue Georges Clémenceau, 10000 Troyes, recherche toute personne ayant connu sa famille au Tonkin: son père, Robert GUEÏ, de la 10^e Compagnie du 6^e RIC, sa mère DANG THI CA, son grand-père, Maître NGUYËN, avocat à Hanoï.

M. Jacques TEXEREAU, 6 hameau de la Plaine, 86000 Poitiers, recherche les Bulletins de Liaison et d'Information de la 3^e LMGR au Tonkin en 1952-1953.

Le Commandant Christian BARRAL-POIGNARD, 16 rue Léonard de Vinci, 47510 Foulayronnes, recherche les Adjudants RAULIN, ROUZAUD et le Maréchal des Logis Chef STADLER, du 8^e RIA à Bizerte en 1961-1963.

L'École de Gendarmerie de Chaumont, 1 avenue du 109^e R.I., BP 2084, Chaumont Cedex 9, recherche toute personne ayant connu le Garde Bernard CLAIRE, de la 1^{re} LMGR, mort le 10 janvier 1953 à Cai Be (Sud Viêt Nam).

Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

Vous convient au

Restaurant gastronomique thaï

« Voyage au Siam »

60 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. 01 47 00 46 87

Ouvert tous les jours

sauf samedi midi et dimanche toute la journée.

volontaire pour intégrer l'Union Française sans condition, prolongation à cause de la conférence de Genève malgré les risques de la météo, ignorance de l'aide chinoise.

La clairvoyance du Capitaine et l'affection de son fils nous offrent un ouvrage exceptionnel.

(Le livre est vendu au profit de l'Entraide Parachutiste).

Alexandre LE MERRE – La clémence de l'Oncle Hô (1952-1954) – Indo-Éditions, 2011.

Officier au 3^e Bataillon Thaï capturé dans les ruines du poste de Ba Lay le 19 novembre 1952, l'auteur alterne ses souvenirs de prisonnier et une étude générale sur les méthodes du Viêt Minh. Son livre est un ouvrage de synthèse, qui rassemble de nombreux témoignages d'atrocités et des réflexions ironiques sur les efforts intellectuels des commissaires politiques.

Extrait de la conclusion: « Les Vietnamiens s'efforcent aujourd'hui d'attirer les touristes. Pourtant, ce sont les mêmes dirigeants, se réclamant du même parti, qui ont créé le goulag et actuellement jouent aux civilisés. Peut-on vraiment faire confiance ? ».

De M. Claude CORNILLEAU, 2 rue Jules Ferry, 49400 Saumur, Tél.: 02 41 52 16 44 et 06 63 18 29 23, Courriel: claude.cornilleau@bbox.fr.

J'ai entrepris de réaliser un album de photos sur le Laos d'avant 1975 car je me suis aperçu que sur place on ne trouvait quasiment rien sur cette époque-là.

J'ai commencé par rassembler des cartes postales du début du siècle dernier car elles constituent un témoignage historique sans équivalent, mais elles ne suffisent pas à rendre la réalité du Laos. Je collecte maintenant des photos venant de familles laotiennes qui se sont installées en France, ainsi que celles d'anciens d'Indochine qui étaient au Laos, car elles montrent à quoi ressemblait la vie au Laos autrefois.

Je souhaite entrer en contact avec des anciens du Laos possédant des photos qui dorment dans leurs archives familiales. Au lieu de n'être connue que de quelques personnes, chacune de ces photos, une fois publiée dans un album sur le Laos d'autrefois, contribuera à la réalisation d'un document historique irremplaçable.

Librairie

Michèle DHENNEQUIN

membre de l'ANAI

**LIVRES et DOCUMENTS
ANCIENS ou ÉPUIÉS
sur l'INDOCHINE**

76, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS

Tél. 04 42 22 18 53 - Fax 01 45 44 08 79

ACHAT

VENTE

A L'HONNEUR



Le Général de Corps d'Armée Georges Pormenté, Vice-Président national de l'ANAI, a été élevé à la dignité de grand officier de l'Ordre National du Mérite le 12 juillet 2011. Les insignes de son grade lui ont été remis dans la cour du Dôme aux Invalides par le Général d'Armée Elrick Irastorza, Chef d'État-Major de l'Armée de Terre, membre de l'ANAI.

Ces deux officiers généraux ont participé aux opérations de pacification du Cambodge après la chute des Khmers Rouges.

SECTION D'ALSACE

Président:
M. Jean-Pierre KELLNER
15, allée Carl
67120 MOLSHEIM

Le Général Alphonse Sauder, ancien président de la Section, est mort le 5 septembre.

SECTION DE L'AUBE

Président: Monsieur Louis CHEVAL
10, rue du Bois
10210 VANLAY

Notre assemblée générale s'est tenue à Troyes le samedi 8 octobre en présence du Général Simon. Le Commandant Letrouit ouvre la séance à 9 h et demande un moment de recueillement pour le souvenir de Liliane Cernesse et d'Hélène Basset Trésorière, toutes deux décédées cette année.

Il présente ensuite le rapport d'activités de 2011, évoque ses dix-neuf années de présidence et demande à être relevé de cette fonction pour raison de santé. Le Général Simon le félicite pour sa longue activité positive. L'assemblée manifeste sa satisfaction par ses applaudissements.

Puis le Commandant Letrouit lit le rapport financier qui se solde par un déficit de 375 euros, assumé par lui.

La situation des effectifs reste stable car les deux décès et la démission survenus au cours de l'exercice ont été compensés par trois nouvelles adhésions. La traditionnelle conférence d'histoire du Président Letrouit est consacrée cette année aux opérations du GM 100 entre Ankhê et Pleiku au mois de juin 1954. Il est ensuite procédé à l'élection d'un nouveau bureau: Président: Louis Cheval; Secrétaire: Sylvain Tournu; Trésorière: Éliane Nourrisson.

Le Commandant Letrouit est nommé président d'honneur.

Le Président Louis Cheval expose son point de vue sur l'Indochine et exprime le souhait de voir les choses évoluer vers la démocratie en tablant sur le remplacement des anciens dirigeants par la génération montante. Il incite les Français à se montrer plus accueillants envers nos amis d'origine indochinoise.

La séance est levée à 10h30 et les participants se retrouvent au pied de la stèle du souvenir des morts

en Indochine pour une cérémonie de recueillement et un dépôt de gerbes. Un repas asiatique a rassemblé adhérents et sympathisants.

SECTION DU BÉARN

Président:
M. Paul BURGAU
5, rue Guynemer
64230 LESCAR

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents, MM. Dupouy-Bataille et Berruyer.

Le 8 novembre, nous avons installé l'exposition « Mémoire d'Indochine » de l'ONAC 64 jusqu'au 25 novembre au lycée Jacques Monod de Lescar.

Le 11 novembre, nous avons assisté à une cérémonie organisée par les anciens combattants de la Vallée d'Aspe au mémorial du Pont d'Esquit à Léés-Athas. Une nouvelle plaque de marbre comportant huit noms de soldats morts en Indochine (quatre sur la précédente) a été dévoilée en présence de M. le Député Jean Lassalle, de neuf Maires des communes avoisinantes et de douze drapeaux.

Le 22 novembre, notre journée de cohésion s'est déroulée au domaine de

Marciron; elle a rassemblé quarante-six personnes. Le repas vietnamien était préparé par le responsable de l'association St-Paul Tinh et nous a été servi par des jeunes vietnamiens futurs prêtres.

La galette des Rois aura lieu le vendredi 13 janvier 2012 au Quartier Lartigue.

SECTION DU CAMBÉSIS

Président: Colonel Jean-Pierre VANENGELANDT
12, Chemin Crépin
59400 CAMBRAI

Le dimanche 4 septembre à 12h30, la Section a organisé son repas asiatique annuel de cohésion à Cambrai. Le Colonel Jean-Pierre VANENGELANDT, dans son allocution de bienvenue, a remercié les participants présents et excusés puis salué les adjoints du Maire représentant le Maire ainsi que les présidents d'associations patriotiques avec leur épouse.

Le repas servi par notre traiteur restaurateur a été très apprécié.

Notre orchestre a apporté une ambiance conviviale en faisant danser tous les participants, même les plus

de 80 ans qui retrouvaient une jeunesse.

Une tombola avec des lots variés et de qualité venait rehausser l'après-midi dansant. A 20h30, notre réunion prenait fin et les participants se quittaient heureux d'avoir passé un dimanche agréable en bonne compagnie.

SECTION DE LA CHARENTE

Président:
M. Jean-Paul ESTER
40, Impasse du Loriot
16100 RUELLE sur TOUVRE

L'assemblée générale s'est tenue à la salle des fêtes de Mornac le 2 octobre. Étaient présentes quatre-vingt-dix personnes dont M. Patrick Rulac, Directeur de l'ODAC; M. Guy Besson, Président de l'ACUF; M. Marcel Truflandier, Maire Honoraire de Châteaubernard; M. Jean-Paul Ester, Président; M. Jean-Louis Tresse, Trésorier; le Colonel Francis Cordet; Jean-Marie Sellier, Vérificateur aux comptes.

Excusés: M. Jacques Perysyn, Maire de Mornac et Vice-Président du Conseil général; M. Jean-Claude Mignotte, Président de l'ANAPI.

Nous avons observé une minute de silence à la mémoire de nos amis disparus depuis notre dernière assemblée: MM. Léon Bailly, Roger Bouffay, Jean-Louis Boureau, Michel Caillaud, René Campot, Claude Chaussat, René Grignon, Michel Jouis, Patrick Lous-taud, Jacques Ferlande, sans oublier les combattants tués en Afghanistan. Le Président présenta le rapport d'activité et le Trésorier les comptes avec un bilan positif. Le vérificateur aux comptes a donné quitus. Les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité. Nous sommes présents à toutes les cérémo-

nies officielles avec notre drapeau.

Deux moments phares de la vie de la Section en 2011: La commémoration du coup de force japonais du 9 mars 1945 en Indochine, le 13 mars à Cognac et Châteaubernard. Et la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine le 8 juin à Angoulême et à Cognac. À Alloué, apposition d'une plaque à la mémoire de l'Adjudant Marcel Audoin du 1/21^e régiment d'infanterie coloniale tué au combat le 8 juillet 1949 à Na Cham (Tonkin) en présence des personnalités civiles et militaires. La Section était représentée par Jean-Paul Ester, Jean Louis Tresse et Kanouly Sing. Le Bureau a été reconduit: Président d'Honneur: Roland Sapin; Président-Secrétaire: Jean-Paul Ester; Vice-Président-Trésorier: Jean-Louis Tresse; Vérificateur aux comptes: Jean-Marie Sellier; Porte-drapeau: Kanouly Sing et Michel Rigaud.

Le Colonel Cordet exposa ensuite l'histoire de la ligne de démarcation en Charente en 1940-1944. Un vin d'honneur clôtura l'assemblée générale.

SECTION DE LA CORSE

Président: M. René CHIARAMONTI
Villa Saint-Jean Baptiste
Route Saint-Antoine
Nacello-bas
20200 BASTIA

L'ONAC a organisé à Corte, le 29 novembre, un colloque d'anciens prisonniers du Viêt Minh. Étaient présents, outre les sections de l'ANAI et de l'ANAPI, MM. Tony Constant, Sous-Prefet de Corte; Mauvais, Directeur de cabinet du préfet de Haute-Corse; la Municipalité de Corte; le Colonel Serafini, Délégué Militaire Départemental; les représentants de la Gen-

darmerie nationale, du 2^e REP de Calvi et de la BA 126, ainsi qu'une classe de terminale du lycée de Corte et de jeunes pompiers.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR

Président:
M. Jean LE CAM
88, rue de la République
22680 ÉTABLES-SUR-MER

La Section a tenu son assemblée annuelle le 16 octobre au restaurant « Le Fort Morel » à Ploufragan, en présence de nombreux adhérents, de leurs familles et amis.

Le Président Jean Le Cam ouvre la séance accompagné du Vice-Président Michel Le Morvan. Une minute de silence est observée à la mémoire des morts de toutes les guerres, ceux de l'Indochine, et ceux de la section pour l'année 2011: Georges Gory d'Étables, Commandant Yves Le Guen de St-Quay, Jean-Claude Saint-Cast de St-Quay, Gérard Allory de St-Cast Le Guildo. Un vin d'honneur suivi d'un excellent repas dans une ambiance chaleureuse ont clôturé cet après-midi avec notre traditionnelle tombola animée par Michel Le Morvan et Marie-Joëlle Le Cam.

Notre effectif actuel est de soixante-huit adhérents: M. Marcel Rouxel de St-Brieuc nous a rejoints. Participation à la cérémonie du 11 novembre à Étables sur Mer, en présence du Président Jean Le Cam et du drapeau porté par notre adhérent Bruno Ogier de Baulny.

Les rapports sont approuvés et le Bureau est élu: Président: Jean Le Cam; Vice-Président: Michel Le Morvan; Secrétaire et Trésorière: Marie-Joëlle Le Cam; Membres: Alexis Jouan, Jean Collery, Jean Le Roy.

SECTION DES FLANDRES

Président: Colonel Jules CAMUS
114, avenue Foch
59700 MARCQ-EN-BAROEU

Nos rangs viennent encore de s'éclaircir par la disparition de deux de nos adhérents, le Colonel Yves Icart et l'Adjudant-Chef Daniel Girard. Leurs funérailles ont eu lieu respectivement le 15 octobre et le 5 novembre à Mons en Baroeul et à Lille. Une délégation accompagnée de notre drapeau leur a rendu les derniers honneurs.

Le 26 juin, un repas a réuni soixante adhérents au restaurant « Le Gourmet d'Asie » de Marcq en Baroeul dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. Une délégation accompagnée de notre drapeau a participé aux cérémonies suivantes: Le 14 juillet, à Lille et dans de nombreuses communes des départements du Nord et du Pas de Calais, à notre fête nationale. Le 1er septembre, à la cérémonie à la mémoire des déportés du train de Loos. Le 11 septembre, à la cérémonie du 67^e anniversaire de la Libération de Lille. Le 17 septembre, à la cérémonie d'hommage aux fusillés du fort de Bondues. Le 22 septembre, au vernissage de l'exposition sur l'armée d'Afrique. Le 25 septembre, à la journée nationale d'hommage aux Harkis. Le 27 septembre, à une réunion du « Souvenir Français », au cours de laquelle notre président a pu présenter les missions et les actions de notre section. Le 6 novembre, à la messe organisée par le Souvenir Français à la cathédrale « Notre Dame de la Treille » de Lille à la mémoire des morts pour la France. Le 11 novembre, aux cérémonies anniversaires de l'armistice du

11 novembre 1918 dans de nombreuses communes des départements du Nord et du Pas de Calais. Notre drapeau était présent à Marcq en Baroeul où la cérémonie était rehaussée par la présence de deux sections de la préparation militaire marine. De nombreux scouts et élèves des écoles y entonnèrent notre hymne national devant une nombreuse assistance. Suite à une intervention de notre Section le nom du Sergent Cabidou, mort pour la France le 26 février 1949 à Tu Bong (Sud Annam), a été ajouté sur le monument aux morts de Cauchy à la Tour (Pas de Calais).

Le 16 octobre, notre repas de cohésion a réuni 61 convives au Cercle Mess « Général Frère » de Lille.

Le 16 novembre, à Lens, le Président a fait un exposé sur les origines du Viêt Nam et l'action de nos missionnaires en Indochine, devant les membres de l'association de la Légion d'Honneur des départements du Nord et du Pas de Calais. Cet exposé, véritable vaccin anti-repentance, a été vivement apprécié par l'auditoire qui a récompensé l'orateur par des applaudissements nourris.

Notre Président au prix de longues recherches a pu établir la liste des 289 noms de militaires natifs du Pas de Calais, morts pour la France en Indochine, qui manquent sur 118 monuments aux morts du Pas de Calais. Il s'agit maintenant d'intervenir auprès des municipalités pour régulariser cette situation. Devant l'ampleur de la tâche, notre Président a pris contact avec le Général Dickès, Président de la Section du Pas de Calais de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur. Ce dernier s'est proposé de faire intervenir son réseau de légionnaires auprès des

municipalités. Nous l'en remercions chaleureusement.

Dates à retenir en 2012: Le dimanche 29 janvier, Célébration du Têt à La Bassée dans les conditions habituelles. Le dimanche 1er avril, Assemblée générale à Lille, au Cercle Mess « Général Frère ». Notre Président y fera un exposé sur l'Indochine.

SECTION DE LA FRANCHE-COMTÉ
Président: Général Michel TONNAIRE
6, impasse de Verdun 39000 LONS-le-SAULNIER

Notre méchoui traditionnel a réuni le 23 juillet à Véry cent cinquante sept convives venant de nos quatre départements. Nous projetons d'édifier en 2012 à Vesoul un monument aux morts d'Extrême-Orient (Indochine et Corée).

SECTION DU GERS
Président: Docteur Bernard DAMBIELLE
13, rue Cuvier 32000 AUCH

Le 2 novembre à Barran, la Section a honoré la tombe de l'Inspecteur des Eaux et Forêts Jean Borde-neuve, né en 1875, dont la plaque porte l'inscription: « Sa jungle, sa flore, sa faune furent mon labeur durant quarante ans, ses habitants mes amis, l'Indochine ma seconde patrie ».

SECTION DE LA GIRONDE
Président: M. Jacques PUJOL
95, rue Jules-Steeg 33500 LIBOURNE

Le 1er octobre a eu lieu au Tampon à l'île de la Réunion l'inauguration d'un mémorial en l'honneur des Réunionnais morts pour la France en Indochine. Une centaine de noms y figurent

et la foule nombreuse qui assistait à cet événement a chanté la Marseillaise. Notre adhérent Guy Caillaud qui habite Le Tampon était présent à cette cérémonie. Il nous signale également qu'une artère de la ville s'appelle désormais « Rue Marcel Bigeard ».

SECTION DU HAINAUT
Président: M. Raymond FRANÇOIS
11, rue Jean-Baptiste Corot 59880 SAINT-SAULVE

23 octobre, au cours de notre repas de cohésion de fin d'année, où quatre-vingt-dix convives se sont retrouvés avec un plaisir évident, le Président François a remis la médaille d'Honneur de l'ANAI à M. Roger Dutilleul pour son engagement à l'ANAI depuis de longues années.

1er novembre, la Section a participé aux cérémonies de dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Valenciennes, Marly et communes avoisinantes.

6 novembre, il est bon de souligner l'initiative d'un membre du Bureau, M. Bernard Moreau, qui chaque année organise une cérémonie d'hommage à la mémoire des 102 soldats britanniques morts durant la première guerre mondiale et reposant au cimetière de Condé. Cette initiative a été suivie par le rendez-vous traditionnel à l'Arc de Triomphe à Paris avec un groupe d'anciens combattants et des élèves de différentes structures scolaires de Condé pour allumer leur flambeau à la flamme symbolique de la tombe du Soldat Inconnu. Passage ensuite de cette flamme à des anciens combattants belges au cours d'une cérémonie à la Colonne du Congrès à Bruxelles.

10 novembre, à Prouvy, nous étions présents, avec notre drapeau, à la cérémo-

nie au monument des aviateurs et mécaniciens valenciennois morts pour la France durant la guerre 1914-1918.

11 novembre, des membres de notre Section représentaient aux différentes cérémonies: à Valenciennes avec un détachement des Cadets de Manchester, à Marly, Condé, Denain et communes avoisinantes.

SECTION DU LANGUEDOC
Président: Colonel André GEYRES
146, Émile Gaboriau 34070 MONTPELLIER

Le 15 octobre, à St-Jean de Védas, notre assemblée générale s'est déroulée dans d'excellentes conditions en présence d'une centaine d'adhérents.

Nous avons salué la mémoire des amis décédés: M. Raymond Joulé de St-Georges d'Orques, M. Paul Esposito de St-Georges d'Orques, le Général Eugène Bruneau de Montpellier, M. Didier Ries de St-Clément de Rivière, M. Louis Firmin Premier de Nîmes. Et l'arrivée de nouveaux membres: M. Pierre Lopez de Vendargues, Mme Michelle Ounkham de Jacou, M. Olivier Thenazy de Vergèze, Mme Mai Kham Yang de Roquemaure, le Commandant Hervé de La Brosse de Vergèze.

Félicitations au Colonel Geyres, promu commandeur de l'Ordre National du Mérite, à l'Adjudant-Chef Bouthier, promu officier de la Légion d'Honneur, à Mme Charveriat, nommée chevalier de l'Ordre National du Mérite. M. Émile Ouvrard, Porte-drapeau du Comité de Sète a participé à dix manifestations et M. Pham Van Can, Porte-drapeau de la Section a participé à toutes les manifestations patriotiques de Montpellier et environs; en

particulier en juin, il a assisté aux quatre commémorations en mémoire des morts d'Indochine.

Le programme d'activités pour 2012 a été arrêté: Fête du nouvel an indochinois le dimanche 4 mars. Sortie touristique (canal du midi) ou repas asiatique date à définir. Participation aux cérémonies d'hommage aux morts pour la France en Indochine en juin. Assemblée générale le samedi 20 octobre.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Président: M. Pierre VILAINE
5, rue Hector Berlioz 44300 NANTES

Le 12 septembre, le Préfet a installé le conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la nation. Le Président Vilaine a été reconduit comme membre de la commission solidarité.

Le 8 novembre, dans la salle de la maison des associations à Nantes, le Colonel Quatrepoint a donné une conférence sur « l'origine et l'enchaînement des faits qui ont précipité la France dans la guerre d'Indochine (1945-1954) ». Son exposé a été très apprécié. Nombre de points méconnus ou oubliés et autres anecdotes ont passionné l'auditoire. À l'issue de la conférence le Colonel a répondu aux questions des intervenants puis a dédié son livre « L'aveuglement, de Gaulle face à l'Indochine », qui a obtenu un grand succès.

SECTION DE LA MANCHE
Président: Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie 50180 AGNEAUX

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 24 septembre à Agneaux,

ville décorée de la Croix de Guerre 39-45, en commun avec la section départementale des Croix de Guerre et Valeur Militaire. Après avoir salué la présence de M. Philippe Gosselin Député, de M. Alain Métral Maire, du Capitaine de Vaisseau Michel Tasse Président départemental du Souvenir Français, de M. Jean-Charles Poulain Président du Groupement de la Manche de la Fédération Maginot, le Président Laurent a fait observer une minute de silence pour les morts de l'année.

Le rapprochement avec le Souvenir Français, l'adhésion à la Fédération Maginot, la déclaration en Préfecture ont été rappelés et garantis au moins pour un temps la pérennité de la Section.

La participation aux différentes cérémonies officielles et locales, avec le drapeau a été rappelée. La forte participation des adhérents et de leurs familles le 8 juin a été remarquée. Rapport moral, financier et renouvellement du bureau ont été approuvés à l'unanimité.

Parrainage, actions humanitaires au Viêt Nam ont fait l'objet d'échanges. Pleiku, le Dak Doa, l'ethnie Jaraï restent la priorité de la Section. Ville d'Agneaux, Club Richelieu, Lions Club, ainsi que les adhérents absents qui ont fait un don ont été vivement remerciés.

À l'issue un dépôt de gerbes a été fait au Mémorial du Souvenir Français au cimetière. Pour féliciter Victor Leroy, fait chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet, une réunion amicale et chaleureuse à Anneville en Saire, en présence de M. Onfroy Maire, des adhérents du secteur, des anciens combattants, a permis de rappeler sa brillante carrière, Madagascar, Indochine, Algérie, Somalie, Tchad, et

à la retraite l'engagement local et régional pour les associations d'anciens combattants.

SECTION DU PAYS BASQUE
Président: M. Roger BERTHILLOT
1, allée des Criquets 64600 ANGLET

Nous déplorons le décès de M. Patrice Compagnon, officier de la Légion d'Honneur, dont les obsèques ont été célébrées à l'église St-Léon de Marracq à Bayonne le 7 décembre en présence d'une délégation de la Section et de quatre drapeaux. Deux heures avant la messe Mme Compagnon est morte; ses obsèques ont été célébrées le 9 décembre dans la même église.

SECTION DU RHÔNE
Président: M. Claude-Pierre FRANÇOIS
116, rue du Commandant Charcot 69005 LYON

Une note de tristesse avec la disparition à la fin du mois de juin de M. Robert Lo Van originaire du Laos retraité à Rillieux la Pape depuis 1979, puis fin septembre de notre camarade Roger Rondy chevalier de la Légion d'Honneur et Médaille Militaire, et le 12 novembre de M. Nguyễn Hoai Vong retraité à Poisat. Nos deux boursiers vietnamiens Hoan et Phong arrivés à Lyon en août 2008 en provenance du Cercle Francophone de Danang nous apportent beaucoup de satisfactions; Hoan vient de réussir avec mention, un master II « culture et relations internationales » et se dirigera vers une carrière diplomatique; de son côté Phong après un master de « Langue Française Appliquée » s'est orienté vers le monde des affaires et prépare actuel-

lement une licence d'économie. Nous lançons une nouvelle opération de parrainage et de scolarisation au profit d'enfants des minorités Hmong et Dao, particulièrement déshéritées, de la région de Lao Cai au Nord Viêt Nam. Notre section poursuit ses actions humanitaires et culturelles tant au Viêt Nam qu'au Cambodge et au Laos; parallèlement, elle met au point son prochain voyage prévu pour octobre-novembre 2012, au profit de ses adhérents et amis.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président: Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, rue André Maurois 94000 CRÉTEIL

10 septembre: la section a tenu un stand d'information au cours de la journée des associations de Vincennes.

17 septembre: nous avons participé à la cérémonie traditionnelle de la Sidi Brahim au château de Vincennes.

12 octobre: nous avons assisté à l'assemblée des anciens de Corée sous la présidence de M. Patrick Beaudouin, Député-Maire de St-Mandé, puis au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe avec les associations patriotiques de Vincennes, emmenées par l'adjoint au Maire M. Didier Mireur.

2 novembre: Très forte participation des adhérents et amis du Val de Marne aux cérémonies du Cimetière de Nogent et du Jardin tropical, en présence de M. Jacques Martin Maire de Nogent, de Mme Catherine Procaccia Sénateur du Val de Marne, de MM. Didier Mireur et Marc Walch adjoints au Maire de Vincennes, du Lt-Colonel Bourban DMD du Val de

Marne, de M. Gérard Lamoine Directeur de l'ONAC du Val de Marne et d'un détachement de la Légion Étrangère.

11 novembre: Participation aux cérémonies de Vincennes et St-Mandé. M. Patrick Beaudouin Maire de St-Mandé a dévoilé en mairie une plaque comportant le nom des St Mandéens morts pour la France en Indochine et en Algérie. À l'appel de chaque nom par le président de la section, M. Guy Machin Conseiller Municipal répondait: « Mort pour la France ».

Notre assemblée générale se tiendra le samedi 11 février 2012.

SECTION DE LA VENDÉE
Président:
M. Jean GANDOUIN
4, rue des Forges
85750 ANGLES

Le 14 septembre à Luçon, après la cérémonie au monument aux morts pour l'anniversaire de la libération de la ville, un carrefour des Anciens d'Indochine a été inauguré en présence d'une grande assistance. Nous déplorons la disparition de camarades: M. René Chevallier de Luçon décédé le 7 octobre, obsèques le 10 octobre avec drapeau et délégation de la Section. M. Paulin Logette de Thouarsais-Bouildroux décédé le 2 novembre, obsèques le

5 novembre, la section n'a pas été prévenue. M. Claude Sallé de Fontenay le Comte décédé le 15 novembre, obsèques le 18 novembre, avec délégation et drapeau de la Section.

SECTION DE LA VIENNE
Président: Général Michel PUSSIAU
3, rue Edouard Grimaux
86000 POITIERS

Le Commandant Théodore Mergault, de la Section des Deux Sèvres, est mort au mois de juillet.

Lors de notre réunion du 16 octobre à Lezay, j'avais fait part du décès à Poitiers du Lt-Colonel Yvon Joseph. Toutefois, du fait de sa modestie, bien peu de nos camarades connaissaient ses brillants états de service. C'est pourquoi aujourd'hui où il nous a quittés, je tiens à lui rendre hommage. Soldat FFI engagé dans l'armée en 1944, Joseph servira en Indochine durant dix années avec seulement douze mois d'interruption. De 1947 à 1950 au Centre-Vietnam, le Sergent-Chef Joseph commande une Compagnie Supplétive dont l'action est très appréciée par le Bataillon de Légion Étrangère avec lequel il opère. De 1951 à 1954 au Nord-Vietnam, après un an au 17^e Tabor, l'Adjudant Joseph, qui a pris le commandement du Commando Nord-Vietnam

n° 34, remplit avec succès les missions les plus difficiles dans le Delta. Il se distingue également en Moyenne Région où, en novembre 1952, envoyé en reconnaissance profonde, il passa dix jours au milieu des divisions viêt minh qui allaient attaquer la base de Nasan. Après plusieurs accrochages il réussira à rejoindre la veille de l'attaque, apportant au Commandement des renseignements précieux et... deux soldats adverses qui, dans la nuit, croyaient marcher avec leur unité! De 1954 à 1957, il sera conseiller pour l'instruction des armées vietnamienne et laotienne. De ce séjour opérationnel Joseph rapporta neuf citations dont deux à l'ordre de l'Armée et deux à celui du Corps d'Armée.

Affecté en Algérie à la Compagnie Saharienne de Sousfana, il sera grièvement blessé en 1957. Après un an d'hospitalisation et bien qu'exempt opérationnel, il commande en opération une section puis une compagnie du 12^e BI. Il rentrera de ces séjours en AFN avec trois nouvelles citations dont une à l'ordre du Corps d'Armée.

Médaillé Militaire à 25 ans, titulaire de douze citations, Grand Officier de la Légion d'Honneur, le Lt-Colonel Joseph était un homme d'exception, un militaire exemplaire. Bien qu'affaibli, il avait tenu absolument à assister le 8 juin dernier à

l'inauguration de notre mémorial de Poitiers et je lui en suis personnellement profondément reconnaissant.

Le 17 octobre ses obsèques furent aussi discrètes que sa magnifique carrière. Les honneurs militaires lui furent toutefois rendus par un élément de la 9^e C CT Ma au départ de la Polyclinique de Poitiers.

SECTION DE L'YONNE
Président: Commandant Charles LATROPETTE
10, impasse des Guenelles
89470 MONTEAU

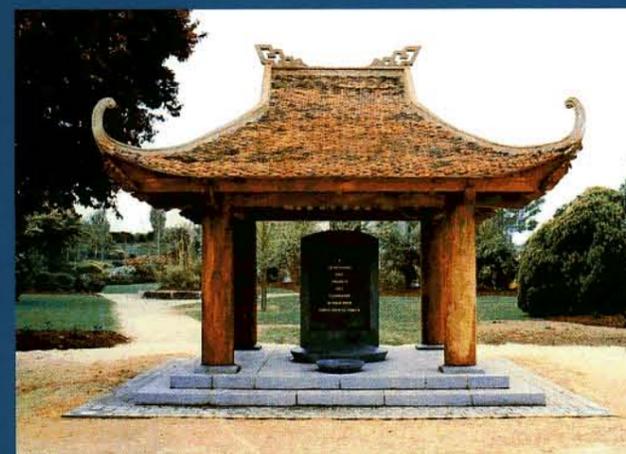
La Section a participé aux principales cérémonies patriotiques dans les villes du département: 18 juin, 14 juillet, libération des cités de l'Yonne, journée des supplétifs, départ vers les zones des combats en 1944 des Volontaires du Morvan (ex-combattants FFI).

Le 8 septembre, le Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la nation s'est réuni à la préfecture de l'Yonne sous la présidence de M. le Préfet. Le commandant Latropette a été élu vice-président délégué à la mémoire par 23 voix sur 27.

Bienvenue dans nos rangs à M. Jacques Thibault d'Auxerre.

Décès de M. Bernard Leclair de St-Florentin.

Ma dernière cartouche



Après Diên Biên Phu dont le choix avait été dicté par le souci de protéger le Laos, la France a signé trois traités garantissant la liberté et l'indépendance du royaume du Million d'Eléphants et du Parasol Blanc. D'abord le Traité de Genève de 1954 mettant fin à notre guerre d'Indochine. Ensuite, les Accords de Genève de 1962 garantissant la neutralité du Laos. Enfin, le Traité de Paris de 1973 pour le respect et la reconnaissance de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Laos. Or ces accords ont été violés, sans réactions notables des signataires,

par la République Démocratique du Viêt Nam (devenue depuis République Socialiste du Viêt Nam): dès le retrait précipité des Américains fin 1975, d'importantes forces armées nord-vietnamiennes ont envahi le Laos et permis aux maigres effectifs communistes lao de s'emparer du pouvoir par la force lors du « coup d'état » du 2 décembre 1975. Il faut savoir que les effectifs vietnamiens engagés à cette occasion ont été (officiellement) démobilisés sur place et convertis en ouvriers travaillant dans le cadre d'un projet de développement rural financé par les aides internationales. En réalité, ces aides ne font qu'entretenir une armée d'occupation vietnamienne abritée dans la Zone Spéciale Stratégique de Xay Somboun (au sud ouest de Xieng Khouang), véritable base de regroupement de soldats et cache d'armes lourdes (artillerie et blindés). Ces importantes forces vietnamiennes sont toujours prêtes à intervenir sans délai en cas de soulèvement populaire ou de coup d'état contre le gouvernement actuel, mis en place par Hanoï. C'est d'ailleurs dans cette Zone qu'ont eu lieu les répressions les plus féroces contre les résistants hmongs désespérément accrochés au fameux massif du Phou Bia. En outre, il m'a été confirmé par différentes sources (dont certaines sont implantées au sein même du pseudo-Gouvernement laotien), que le Viêt Nam avait procédé, depuis plusieurs années, à une massive colonisation de peuplement en installant au Laos, sur les meilleures terres, trois millions de Vietnamiens communistes bénéficiant d'avantages exceptionnels. De surcroît, on constate une mainmise des Vietnamiens sur les différents services artisanaux (coiffeur, menuisier, épicier, boucher etc.) au détriment des Laotiens.

Lorsque, fin 1975, les Américains se sont « désengagés » du conflit vietnamien, je n'ai pas compris que le Laos allait perdre son indépendance et qu'une inhumaine dictature communiste allait lui être imposée par la force des armes. Nos gouvernants ont feint de croire qu'il s'agissait d'une affaire intérieure laotienne, ce qui les dispensait d'agir dans le cadre de nos engagements. Et lorsque le Père Jean-Marie Ollivier, olat de Marie Immaculée, a voulu dénoncer, pour en avoir été témoin, cette ingérence d'une puissance étrangère dans les affaires intérieures d'un état indépendant, on lui a répondu qu'on « ne voulait pas le savoir! » J'ai, d'ailleurs, écrit à ce sujet un article contenant le récit détaillé du Père Ollivier sous le titre « Les lépreux de Somsanouk et le Missionnaire qui en savait trop ».

Par suite du mutisme complice des autorités françaises, je n'ai appris l'asservissement du Laos qu'en 1999, en lisant le témoignage terrifiant du Colonel Khamphan Thammakhanti, l'un des rares rescapés de ces goulags qui font partie de la « culture » communiste. Ce récit, intitulé « La vérité sur le camp-prison n° 01 ou camp de la mort au point 438-745 », m'a été transmis par SAR le Général Tiao Sayavong, ancien commandant de la première Région Militaire (Luang Prabang) et demi-frère du Roi Sri Savang Vatthana. Ce Général, que j'avais connu lieutenant à Thakhek en 1954, avait lui-même passé seize ans en camp de « rééducation ». Quelque temps après avoir témoigné, lui et le Colonel Thammakhanti sont morts des suites des mauvais traitements qu'ils avaient endurés...

Avec une grande naïveté, j'ai pensé que nos « média » et nos gouvernants n'étaient pas « au courant ». Il m'appartenait donc de dénoncer le crime. Ce que j'ai fait en m'adressant aux grands journaux, aux mouvements de

défense des peuples opprimés, aux politiciens, à M. Chirac puis à son épouse, à certaine vedette de la chanson, à M. Kouchner, à M. Ménard, à M. d'Ormesson, à M. Devedjian, au candidat puis au Président Sarkozy et à son épouse. Les réponses sont allées du silence méprisant aux justifications minables ou mensongères. Et j'ai fini par comprendre qu'ils étaient tous « au parfum », un parfum de cadavres, et que tous participaient à cette conspiration du silence qui protège les crimes communistes. Et puis, au début de l'année 2010, est arrivé l'inacceptable: 4200 H'mongs enfermés depuis des dé-

cadavres dans un « camp de regroupement » thaïlandais ont été livrés à leurs bourreaux lao-viêts afin d'améliorer encore les bonnes relations (commerciales) nouées depuis déjà longtemps entre la République Démocratique Populaire Lao et le Royaume Thaïlandais. Survenant au moment où l'on « commémorait » la sinistre « rafle du Vel d'Hiv » commise pour des raisons ethniques sur des effectifs comparables, ce crime (connu avant d'être consommé) aurait dû soulever une énorme vague d'indignation. C'était compter sans le pouvoir discrétionnaire des journalistes de tous bords qui ont littéralement escamoté l'événement. À part deux ou trois brefs communiqués, que personne n'a repris mais qui pourront, plus tard, servir d'alibi, toutes les « belles consciences brevetées » sont restées muettes, enveloppant dans un linceul de silence les 4200 H'mongs partis pour leur dernier voyage...

Après une période de découragement, j'ai décidé de jouer ma dernière carte ou, plus exactement, de tirer ma dernière cartouche. Dans ma tête. En d'autres termes, je vais me « faire sauter le caisson » pour exprimer ma part de honte et protester contre la lâche indifférence de nos responsables face au terrible malheur qui frappe nos amis lao. Ce n'est pas un suicide mais un acte de guerre visant à secourir nos frères d'armes en danger de mort. Quant à vous, les gouvernants sans honneur, vous, les grands « média » sans courage et vous, les « collabos » sans vergogne, je vous crache mon sang et mon mépris à la gueule!

Je demande pardon à tous ceux qui m'aiment pour le chagrin que je vais leur causer.

Colonel Robert JAMBON

Le Colonel Jambon a mis fin à ses jours le 27 octobre 2011 en se tirant une balle dans la tête devant le monument aux morts indochinois de Dinan.

Lettre du Général de Division Guy SIMON, Président de l'ANAI, le 3 novembre 2011, à.....Palais de L'Élysée.

Depuis une dizaine d'années, un certain nombre d'anciens d'Indochine – les Colonels Jambon, Léonardi et de Boisboissel, M. de Poulpiquet et moi – avons tenté d'appeler l'attention du Ministre Kouchner et la vôtre sur le massacre des Hmongs encerclés dans la jungle laotienne ainsi que sur le rapatriement forcé, à Noël 2009, des Hmongs réfugiés en Thaïlande... En vain.

C'est pourquoi je vous adresse ci-joint la lettre d'adieu du Colonel Jambon, qui s'est donné la mort devant le monument Indochine de Dinan le 27 octobre 2011. Vous penserez sans doute comme moi que cette mort est matériellement inutile. Mais je souhaite que vous estimiez avec moi qu'elle manifeste l'honneur de la France.

Tel est le sentiment de la délégation hmong qui a accompagné ses obsèques le 2 novembre.

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHÉSION
2012**

NOM Prénom.....

Adresse.....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 27 euros,
(cotisation : 26 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

2 NOVEMBRE 2011

Le souvenir des Indochinois morts pour la France a été célébré dans la ferveur devant nos monuments d'Aix en Provence, de Nogent sur Marne et du bois de Vincennes.

À Aix en Provence, après l'hommage traditionnel, le Président Garric évoqua la mémoire du Colonel Grousseau et conduisit les assistants sur la tombe de celui-ci.

À Nogent sur Marne, avec le concours de la Municipalité et de la Légion Étrangère, une centaine de personnes honora les trois monuments : celui des victimes des massacres de septembre 1945 à Saïgon, celui des deux cents tirailleurs tonkinois inhumés dans ce cimetière en 1914-1918, celui de l'armée nationale vietnamienne de 1950-1975. Le Maire de Nogent, M. Jacques Martin, présidait les trois cérémonies.

Au jardin tropical du bois de Vincennes, notre pèlerinage salua tour à tour le stupa bouddhique lao-khmer, la stèle catholique et le temple confucéen des Vietnamiens. Le défilé était conduit par le Sénateur Catherine Procaccia. La fidélité de deux cents personnes et de quarante drapeaux a permis d'oublier l'absence de la musique militaire, occupée le même jour à accueillir à Cannes les vingt chefs d'État du sommet économique.



Photos: Mameul Guillin

